

Derrière le sigle CSSS-MM:

Le public et deux hommes qui aiment le public

par Nicole BEAUCHAMP

«Même si le Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal-métropolitain (CSSS-MM) ne joue pas un rôle d'éclat, il importe que la population sache qu'on s'occupe des intérêts du public, que celui-ci a voix au chapitre dans nos travaux par personnes interposées.»

Les intérêts du public... L'expression éclipsa le cliché d'usage dans les colloques et autres congrès à travers les propos de Claude Legault et Gérard Marcoux. Ces deux hommes viennent d'accéder respectivement aux postes de président du conseil d'administration et de directeur général du CSSS-MM. Avec un budget d'opération d'un million et demi, cet organisme régional chapeaute et coordonne toutes les activités dans le do-

maine des affaires sociales sur le territoire métropolitain, activités qui engouffrent près de \$2 milliards. Vu sous l'angle financier, les intérêts du public cessent donc de voguer dans l'abstraction.

Mais Claude Legault et Gérard Marcoux délaissent un moment chiffres et mécanismes de fonctionnement pour parler de leur engagement social vis-à-vis de leurs concitoyens de la région métropolitaine. Car, chacun aborde ses nouvelles tâches avec l'apport d'une expérience passée.

Le premier fait carrière de policier depuis vingt ans. Parce que cela fait sursauter, il s'empresse de dissiper l'étonnement tout en saisissant l'occasion de

rediriger l'image de son métier. «En acceptant la présidence du conseil, il n'y a pas pour moi un hiatus, puisque j'ai vécu mon métier de policier à la Communauté urbaine de Montréal comme un engagement social», explique M. Legault. «D'ailleurs, poursuit-il, on ne répètera jamais assez, à l'encontre des stéréotypes populaires, que le métier de policier revêt à 80 pour cent une dimension sociale. Mais, perçus comme des agents de répression, les policiers ressentent, même entre eux, de la gêne à en parler ainsi.»

Pendant huit années, M. Legault a d'abord travaillé dans les quartiers défavorisés du bas de la ville. «Avec les gens de ces communautés», précise-t-il. Sa route s'est jalonnée d'étapes bien marquées desquelles il extirpe une portée humaine, en un simple tour de phrase, sans pontifier.

Il évoque ainsi son passage à l'escouade des enquêtes sur les homicides: «Cela m'a permis de voir le désarroi dans lequel vivent à la fois la famille de la victime et celle du prévenu. Il n'est pas rare de voir ces familles, brisées par un drame commun, fraterniser à la fin d'une enquête.»

Toucher de près la misère humaine

De sa participation à l'élaboration de l'escouade de lutte aux prêts usuraires, notamment dans les quartiers dépourvus, et de son travail de coordonnateur des recherches sur la famille Dubois et sur le groupe Cotroni à la CECO, il dit tout bonnement: «Encore une fois, j'ai touché de près à la misère humaine.»

Son itinéraire l'a mené à la présidence de l'Association de

bienfaisance et de retraite des policiers de la CUM où il administre les régimes de rentes des policiers en ne perdant pas de vue les implications de ce tournant de la vie (cours de préparation à la retraite etc.). En février 77, Claude Legault a cependant un peu bifurqué sur son trajet en agissant comme représentant des groupes socio-économiques au conseil d'administration du CSSS-MM. Il en est donc devenu le président, un président qui n'appartient ni au milieu des affaires, ni au monde universitaire.

Loin de s'attarder à ce fait, M. Legault en tire plutôt un message à livrer: «Les gens, c'est-à-dire le public en général, qui profitent des services de santé et des services sociaux, ont l'impression de ne pas être présents aux travaux du CSSS-MM. Mais par le mode de représentativité au conseil d'administration, ils y sont présents par personnes interposées.»

Gérard Marcoux, quant à lui, a cheminé pour ainsi dire dans le circuit des affaires sociales pendant plus de vingt ans. Il a exploré à la fois le secteur public et le secteur privé de ce vaste domaine. Il a oeuvré dans l'administration hospitalière, dans des institutions à vocation différente, tout important lorsque l'on sait que le CSSS-MM doit constamment rapprocher autour d'une même table régionale 496 établissements de catégories et types divers à qui incombe la gestion des derniers publics.

Puis, M. Marcoux a assumé la direction générale de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, plongeant dans le vif du développement des cliniques médicales privées. «Ces expériences diverses m'ont procuré beaucoup de satisfactions, affirme-t-il. Je veux en faire

maintenant une contribution à l'évolution des affaires sociales, car elles me permettent d'affronter la situation avec le souci d'un certain équilibre à maintenir.»

Quand on lui demande à brûle-pourpoint ce qui le frappe le plus de la part du public, il réfléchit tout haut: «J'ai l'impression qu'il s'est créé un angle de distorsion, que la population n'a pas capté le message sous-jacent aux nombreux services offerts. En regardant le système comme un pourvoyeur de services à obtenir gratuitement, les citoyens oublient que ses services ne peuvent se multiplier indéfiniment et qu'ils visent à leur permettre de se prendre eux-mêmes en charge au lieu d'accroître un

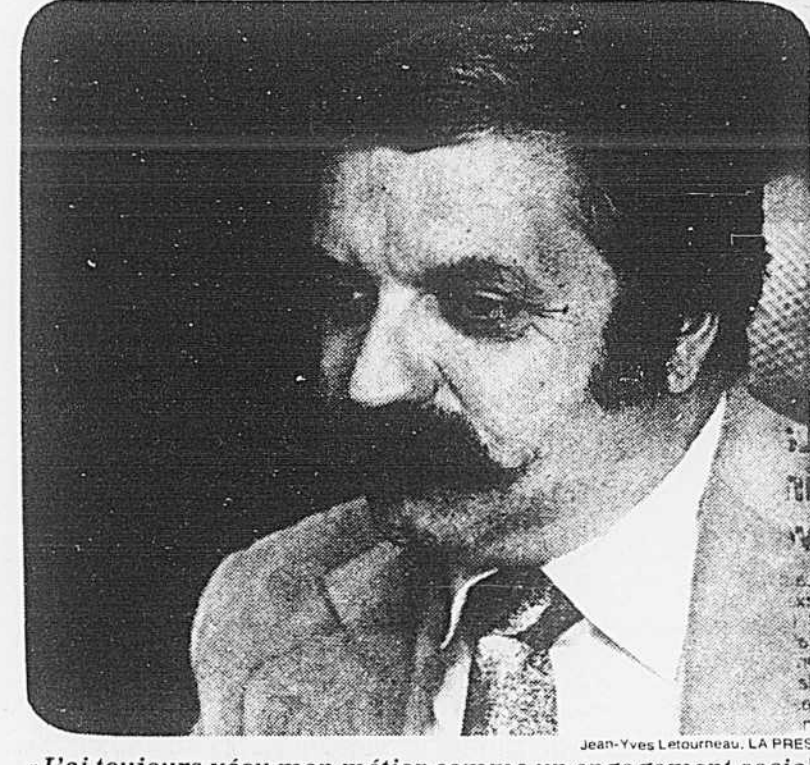
état de dépendance latente. Il nous faut modifier des attitudes.»

Gérard Marcoux signale ici un phénomène nouveau qui l'encourage à relever les défis en ce sens: «Même si le CSSS-MM ne dispense pas des services directs à la population, de plus en plus d'organismes de citoyens nous écrivent pour participer à divers comités.»

Claude Legault enchaîne dans la même veine: «Le côté angoissant de l'engagement social c'est de savoir qu'on ne peut changer que de petites choses. Ce n'est pas une raison pour capituler.»



«L'éventail de mes expériences me permet d'affronter la situation avec le souci de maintenir un certain équilibre», affirme Gérard Marcoux, directeur général du CSSS-MM.



«J'ai toujours vécu mon métier comme un engagement social», confie Claude Legault, policier de carrière, nouveau président du conseil d'administration du Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal-Métropolitain.

Un toit pour moi... familles d'accueil demandées

par Anne RICHER

Un «toit pour moi», fait suite à «Un enfant, une famille». Suite logique d'une année à l'autre d'un projet, tantôt d'Initiative Locale, tantôt de Canada au travail. Mais le but est le même: trouver une famille à ceux qui n'en n'ont pas. Aux enfants, aux adolescents, aux adultes, aux personnes âgées.

Fidèlement, c'est Denise Larouche qui est responsable du projet. Elle décharge en quelque sorte, le Centre des Services Sociaux du Montréal-Métropolitain, trop impliqué dans l'évaluation des familles pour en faire aussi le recrutement.

L'an passé on a réussi à trouver une famille pour un enfant, par jour. Cette année on réussit mieux: un enfant et demi par jour trouve un foyer. Et on

a en plus à s'occuper des petits de 0 à cinq ans, catégorie qui ne faisait pas partie du projet l'année dernière.

Les familles d'accueil éventuelles doivent bien se convaincre, et sérieusement, que ces enfants ne sont pas adoptables. Ils sont placés chez eux temporairement. La mère naturelle est toujours là. Et avec la nouvelle philosophie du ministère des Affaires sociales, de réinsertion sociale de l'enfant, la famille d'accueil doit collaborer à atteindre cet objectif.

C'est difficile et c'est idéal. Denise Larouche en convient. Il est évident que les familles d'accueil auront une nouvelle image: celle d'éducateurs. Par ailleurs, les critères d'admissibilité devenant de plus en plus sévères, les nouvelles familles

seront véritablement triées sur le volet.

Ces enfants à placer le sont pour diverses raisons: enfants maltraités, parents alcooliques, etc. Parmi ces enfants aussi il y en a qui sont malades, ou handicapés, ou socialement affectés. «Si on a beaucoup parlé des enfants ping-pong par les services sociaux, les enfants sont souvent ballottés par les parents eux-mêmes. Ils s'en occupent bien petits, mais avec les problèmes d'adolescents, ils les rejettent.»

Les six ans jusqu'à 10 ans sont les plus populaires auprès des familles d'accueil. Les filles surtout. Les garçons sont plus difficiles à placer. Pour les 15-18 ans on cherche plus particulièrement des foyers pour la fin de semaine.

Une autre partie du projet s'occupe de trou-

ver des familles aux adultes. Les 18-30 ans qui présentent de légères déficiences psychologiques ou physiques. Des adultes de 30 à 64 ans, anciens malades psychiatriques, des personnes âgées de 65 ans et plus, généralement non alitées qui n'ont pas de parenté. Dans ce dernier cas, ce n'est pas l'absence de famille d'accueil qui a représenté un problème, mais plutôt le refus des personnes âgées de vivre cette aventure et de se retrouver dans une famille qu'elles ne connaissent pas.

Il faut des qualités pour être famille d'accueil. Il faut surtout être prêt à investir émotionnellement et bien comprendre le caractère temporaire de la situation.

Pour plus de renseignements: 527-7131.

Combien d'amour à un enfant? Un peu, beaucoup, passionnément?

par Anne RICHER

Une chose est certaine, Sylvie ne veut pas retourner dans sa famille. En attendant elle est ballottée.

Sera-t-il jamais possible de comprendre ce que c'est qu'une famille d'accueil et quel est son rôle. Les Paré eux n'y comprennent rien.

L'histoire de Sylvie c'est l'histoire de bien des enfants. Un père qui l'utilise comme souffre-douleur, la bat et tente par trois fois d'abuser d'elle. Une mère qui subit et vit dans la peur. Sylvie a 14 ans. Un beau jour elle en a assez et demande l'aide du Service d'Aide à la Jeunesse. Elle est alors placée dans un centre d'accueil: Habitat Soleil. De là on tente de lui trouver une famille d'accueil.

Durant ce temps les Dubé, Louis et Ginette font une demande auprès du C.S.S.M.M. pour garder une fillette. Leur demande est rejetée. On leur dit craindre qu'ils mettent la fille au service de leurs deux jeunes enfants ou qu'on l'exploite pour le ménage, etc.

Et puis les évaluateurs ne sont pas d'accord pour que l'enfant ait sa chambre au sous-sol. Et finalement on serait prêt à leur donner un garçon. Mais les Dubé veulent une fille.

Un beau jour, Habitat Soleil fait ses propres démarches pour trouver des familles d'accueil à leurs pensionnaires. Les Dubé

font une demande et sont acceptés. C'est à ce moment-là que Sylvie arrive. Depuis deux mois et demi cette enfant s'épanouit comme une fleur de banlieue. Très bien adaptée, membre à part entière de la famille Dubé, elle a enfin trouvé là un peu de paix et de bonheur.

Mais pas pour longtemps. Maintenant

• L'âge des parents. Ils ont tous deux 27 ans.

• Le fait que Louis ait été sévèrement élevé dans son enfance et qu'il puisse être tenté de reproduire avec Sylvie cette forme d'éducation.

• Le fait que Ginette ait elle-même vécu en famille d'accueil à l'adolescence et qu'elle

sans amertume. Ils déclarent avoir joué franc jeu avec la travailleuse sociale en racontant leur enfance tout en précisant bien qu'ils étaient devenus des adultes épanouis, tout à fait équilibrés.

«Au fond, c'est peut-être parce qu'on en donne trop à la petite, oui c'est cela on en donne trop». Parce qu'on a constaté que Sylvie s'attachait trop à sa nouvelle mère.

Le témoignage du directeur de l'école où va Sylvie est élogieux. Cette enfant est arrivée, il y a deux mois et demi avec des résultats scolaires invraisemblables: des 30 et 40 pour cent. Aujourd'hui, avec un investissement quotidien en terme d'efforts de la part de Ginette, la petite fait des progrès remarquables. Un prêtre, Gilles Lussier, tout en soulignant sa collaboration constante au projet: Un toit pour moi, s'inquiète qu'on ne reconnaisse pas à sa juste mesure le couple Dubé qu'il connaît très bien. Les voisins, eux, dans des lettres parfois pathétiques demandent qu'on laisse Sylvie chez les Dubé. «Elle est enfin heureuse», écrivent-ils.

Mais ces témoignages n'ont pas de valeur, face à la bureaucratie, disent les Dubé. Et accablés, ils ont déjà préparé la valise de Sylvie qui soit partir dans les prochains jours, dans un centre d'accueil, ou un foyer de groupe. On ne lui a rien demandé, à elle...



Sylvie, 14 ans. Deux mois et demi de calme et de bonheur dans la vie d'une enfant.

qu'Habitat Soleil ne fait plus de placements d'enfants tout en conservant son rôle de centre de dépannage, le Centre des Services Sociaux du Montréal-Métropolitain prend la relève. Et ils maintiennent leur décision de refuser le couple Dubé comme famille d'accueil.

Les raisons invoquées sont les suivantes:

ait eu des problèmes avec ses parents. Le C.S.S.M.M. craint qu'elle se «revoit» en Sylvie.

• Pour le reste c'est presque inavouable. On insinue que Louis pourrait s'en prendre à la fillette. Que Ginette, à cause de ses problèmes passés, de sa recherche d'affection féminine, influence Sylvie.

Ginette et Louis Paré racontent tout cela



Denise Larouche, responsable du projet «Un toit pour moi».

photo Jean Goupil

L'appel de la Commission Keable en Cour suprême

D'un coup de crayon, l'Ontario passe du côté d'Ottawa

par Gilles PAQUIN
de notre bureau
d'Ottawa

OTTAWA — L'Ontario se perd en nuances devant la Cour suprême pendant que cinq provinces appuient clairement l'appel de la Commission Keable en vue de la poursuite de son enquête.

Au départ il semblait évident que toutes les provinces allaient endosser la position du Québec puisqu'il s'agissait de défendre la compétence des provinces en matière d'administration de la justice sur leur territoire. Sur cette question, le mémoire soumis par l'Ontario endossait lui aussi la position du Québec, mais la conclusion recommandait le rejet de l'appel.

Au début de son plaidoyer mardi, le procureur ontarien David Watt avait expliqué au tribunal qu'il s'agissait d'une erreur qu'on pouvait corriger en biffant «rejet» pour inscrire «accord». Or, en poursuivant son intervention hier, M. Watt a été amené à se contredire par le juge Wishart Spence qui le pressait de questions sur l'étendue des pouvoirs d'une Commission d'enquête provinciale.

Finalement, à sa sortie de la Cour, M. Watt a dit qu'il était d'accord avec la requête du Québec comme les autres provinces d'ailleurs, mais à condition que l'enquête Keable ne se transforme pas en remise en cause de la Gendarmerie royale. En somme, que le Québec n'étende pas son enquête au-delà des activités illégales qui se sont déroulées sur son territoire... ce qui revient presque à

adopter la position d'Ottawa en cette affaire.

Pour les procureurs du Québec, cet appui qui n'en est pas un a eu l'effet d'une douche d'eau froide puisque la Commission Keable soutient depuis le début de ses travaux qu'on ne peut faire autrement que remonter à la source si des agents de la police fédérale ont violé la loi en obéissant à des ordres.

L'officier qui donne des directives conduisant à des gestes illégaux tels que l'enlèvement de personnes, le vol de documents du Parti québécois ou l'incendie d'une grange est également responsable, soutiennent les procureurs du Québec, et la Commission doit poursuivre sa recherche jusqu'à Ottawa si nécessaire.

Le juge Wishart Spence ne l'entend pas du tout de la même manière: «Je comprends qu'on enquête sur des actes criminels ou répréhensibles, devait-il dire à M. Watt, mais je n'admets pas qu'on dise: «Avez-vous reçu des ordres à ce sujet d'Ottawa?»

Plus tard le juge Spence devait même aller plus loin en intervenant pendant la plaidoyerie du procureur Hazen Strange du Nouveau-Brunswick alors que celui-ci soutenait que la province avait le droit d'étendre sa recherche hors de ses limites si les ordres provenaient de l'extérieur.

«On peut poursuivre des officiers de la paix ou des néo-nazis s'ils ont commis des crimes de dire M. Spence, mais ce n'est pas une raison de demander au Solliciteur général de déposer des documents sur le fonc-

tionnement de la GRC ou sur ses politiques.»

«En ce cas, a répliqué M. Strange, on crée un «groupe de citoyens au-dessus de la loi» puisque c'est le Solliciteur général qui décide si la province peut ou non les poursuivre au nom de la sécurité nationale, ce qui n'est que de la «foutaise».

«Il appartient seulement au ministre, au ministre de la Défense, à celui des Affaires extérieures ou encore à celui de la Justice de définir la sécurité nationale, a poursuivi le juge Spence indigné, pas à un simple commissaire.»

Les autres provinces

Le procureur manitobain Marvin Samphir a, quant à lui, repris les affirmations de son confrère du Nouveau-Brunswick à l'effet qu'une enquête provinciale avait le droit de se conduire comme le faisait celle de M. Keable même si cela mettait en cause des employés d'un organisme fédéral.

Son confrère de la Colombie-Britannique a renchérit en disant qu'une commission provinciale pouvait même faire enquête dans des matières de compétence fédérale comme la navi-

gation si cela se passait sur son territoire.

Cela est d'autant plus vrai pour nous devait dire M. Lindholm que dans le cas de la GRC elle travaille en Colombie sous la direction de la province. Le contrat qui lie la Colombie-Britannique et la GRC précise que le procureur de la province peut enquêter sur les gestes de policiers qui sont assignés à des tâches fédérales dans la province.

Abordant ensuite la déposition d'affidavit du ministre fédéral pour refuser de répondre aux questions d'un commissaire provincial, M. Lindholm a affirmé que rien ne protégeait le ministre si on lui demandait de faire un témoignage de vive voix plutôt que de déposer des documents, ce qu'avait tenté d'obtenir M. Keable.

Le juge Spence est de nouveau intervenu comme deux autres de ses collègues l'avaient fait avant lui pour réitérer que le ministre pouvait invoquer la sécurité nationale et qu'en cette matière il était seul juge. À titre de précision le juge a dit: «Le mot national le dit bien», laissant entendre qu'une commission provinciale n'y pouvait rien.

La Saskatchewan a également soutenu que la province pouvait enquêter sur les politiques de la GRC lorsqu'elles avaient des répercussions sur l'administration de la justice sur son territoire.

Position fédérale
Le procureur fédéral,

Michel Robert, a ensuite repris devant la Cour suprême les arguments qu'il avait fait valoir aux juges de la Cour d'appel du Québec pour interrompre les travaux de la Commission Keable.

Citant longuement les assignations émises à

l'endroit du Solliciteur général Francis Fox l'an dernier, M. Robert a soutenu que la Commission Keable était inconstitutionnelle puisqu'elle enquêtait sur les Services de sécurité de la GRC et non pas sur des actes bien précis comme le précisait son mandat.

Me Robert a également fait état des véritables objectifs du commissaire Keable qui, selon lui, visent plutôt à connaître les méthodes et le fonctionnement de ce corps policier.

Les procureurs fédéraux poursuivent leurs plaidoyers aujourd'hui.

Quand le bilinguisme ne se pratique qu'à sens unique...

par Gilles PAQUIN
de notre bureau
d'Ottawa

OTTAWA — On peut toujours plaider en français devant la Cour suprême du Canada, mais mieux vaut comprendre l'anglais si on veut suivre le reste de la procédure puisque la traduction se fait à sens unique.

En effet depuis le début de l'appel de la Commission Keable cette semaine, les interprètes donnent si-

multanément la version anglaise des interventions faites en français mais ne font pas la pareille pour celles qui sont livrées en anglais.

«On nous a dit que ce n'était pas nécessaire de traduire l'anglais», nous a avoué un employé préposé à cette tâche, «les avocats francophones, eux, comprennent l'anglais».

«D'ailleurs devait-il préciser les trois juges de langue française comprennent l'anglais alors que les cinq juges

de langue anglaise ne comprennent pas tous le français». «Nous, vous comprenez, on traduit surtout pour les juges.»

Puis, soudainement agacé, il lance: «Mais l'avez-vous demandé au moins? Allez donc voir mon patron», avant de s'éclipser promptement.

La démarche est superflue cependant puisque la Loi des langues officielles d'Ottawa prévoit que les services gouvernemen-

taux doivent être offerts en français et en anglais. Mais les tribunaux rendent justice publiquement et le ministre fédéral de la Justice s'intéresse actuellement à la langue d'usage des cours provinciales. On peut donc se demander ce qui permet de faire exception ici, à la Cour suprême même.

Comme nous allions poser la question à un autre employé, nous avons été interrompu par un cri solennel: «The Court».

Spécialiste de l'«étapisme», Morin doit maintenant justifier ses hypothétiques engagements militaires

par Fernand BEAUREGARD

Porte-parole du gouvernement péquiste en matière de politique étrangère et de défense, le ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin proclame récemment à Londres, Paris et Bruxelles, la ferme intention d'un Québec éventuellement souverain de participer à l'OTAN et au NORAD.

Spécialiste de l'«étapisme», formule rassurante qui, plus que toute autre, aura permis l'accession au pouvoir politique du Parti québécois, Claude Morin procède de la même façon en ce qui concerne les alliances militaires.

Tout d'abord, afin de ne pas apeurer les pacifistes du parti pour qui l'antimilitarisme viscé-

ral équivaut à une totale neutralité, le programme politique du PQ, dans son édition d'août 1976, stipulait de façon non-équivoque le retrait d'alliances militaires comme NORAD et l'OTAN.

Première étape

A une fois bien en selle à l'Assemblée nationale, le PQ modifie sensiblement sa position. C'est ainsi que dans l'édition révisée (1978) de son programme politique, le PQ ne parle plus de «retrait» mais d'«évaluation» de ces alliances.

Deuxième étape

Enfin, le pouvoir comportant des responsabilités inéluctables et d'inévitables compromis, le gouvernement, comme il le fait dans le domaine

économique par ses «missions de réassurance» vis-à-vis les investisseurs étrangers, se doit de rassurer et les alliés européens et notre voisin canadien au sud que le Québec, une fois l'hypothèse de la souveraineté concrétisée, n'aura ni le goût ni le désir de s'isoler par rapport à la famille atlantique ni de créer un «vacuum» politico-militaire sur le continent nord-américain.

C'est à ce type d'exercice en relations publiques que se consacre le ministre des Affaires intergouvernementales.

Et cet exercice indique, à moins que ce ne soit qu'un leurre, que le gouvernement a complété son «évaluation» et conclut que la participation à l'OTAN et à NORAD peuvent être des conditions sine qua non de notre acceptation comme membre à part entière de la communauté des pays industrialisés d'Occident.

Claude Morin, dans une allocution devant l'Institut canadien des Affaires internationales à Québec le 7 mars dernier, déclarait: «Il (le Québec) ne peut s'isoler du système de défense mis en place dans le cadre de l'Alliance atlantique, quelle que soit la formule de participation qu'il adoptera. Voilà pour l'OTAN.

Et il ajoutait: «Il est encore plus évident que nous ne pouvons pas créer un vacuum en Amérique du Nord en nous détachant du système de défense de ce continent, le NORAD. Nous acceptons en somme de partager la responsabilité de la sécurité collective et de la coopération Est-Ouest».

Mais pour NORAD, comme pour l'OTAN, la formule reste à déterminer et tout n'étant qu'ici qu'éventualité ou hypothèse, le porte-parole du gouvernement péquiste évoque l'hypothétique possibilité

«d'un système de défense en commun avec le Canada».

«Pourquoi, dit-il, ne serait-ce pas un secteur où le Québec et le Canada demeureraient associés?»

Une fois l'opération «réassurance» terminée, Claude Morin amorce l'étape de formules «idéales» de participation aux alliances militaires. En somme, un Québec devenu souverain ne pourrait-il pas demeurer sous l'aile tutélaire du tandem Canada-USA et, moyennant la mise sur pied d'une pseudo-structure militaire, consentir à se laisser protéger par le formidable arsenal canado-américain?

Dans une telle hypothèse qui répugnerait sans aucun doute à la fierté d'un peuple ayant accédé à l'indépendance, quelle voix le nouvel Etat québécois pourrait-il exiger au chapitre?

A moins que l'éventuel

Etat souverain ne décide de créer une authentique force armée avec chars blindés, avions chasseurs et bombardiers, destroyers, dotés d'un armement moderne, il ne pourra éviter le statut de satellite des deux puissances entre lesquelles il est géographiquement coincé.

Et pourtant, à moins que là aussi, la politique, du parti-gouvernement péquiste ait été jetée au rancart, il apparaît impossible à cet hypothétique Etat souverain de respecter les engagements proclamés par le ministre Claude Morin.

Que dit en effet le programme politique du PQ, même dans son édition révisée de 1978?

Au chapitre VIII (politique étrangère et défense) on peut lire, aligné six:

«(Un gouvernement) du Parti québécois s'engage à)

— réduire substantiellement les dépenses militaires en substituant aux forces armées traditionnelles des unités de défense territoriale, également disponibles à des fins non-militaires (par exemple, en cas de conflagrations, feux de forêt, etc.) et pouvant collaborer avec l'Organisation des Nations unies dans sa mission de gardienne de la paix».

On voit mal l'OTAN et NORAD accueillant à bras ouverts un Etat québécois qui s'engageait à la défense de son territoire (contre quel agresseur?), à l'extinction des incendies de forêt et à l'envoi de quelques Casques bleus au Proche-Orient.

Claude Morin précise qu'il n'a pas reçu de mandat officiel du gouvernement québécois pour négocier quelque participation éventuelle que ce soit avec l'OTAN, le NORAD, l'ONU et qu'en fait, il n'a jusqu'ici rencontré, en Europe ou ailleurs, aucun des hauts fonctionnaires de ces trois organisations.

Dans ce contexte, le ministre des Affaires intergouvernementales doit prévoir une cinquième étape, étape au cours de laquelle il tentera de convaincre ses interlocuteurs — Québécois, Canadiens, Américains, Européens — que les engagements pris au nom d'un hypothétique Etat du Québec ne sont que des paroles en l'air ou une opération publicitaire destinée uniquement à véhiculer, et à faire accepter par le truchement de toutes les tribunes disponibles, l'idée d'un Québec souverain.

Pour une déclaration d'amour!

\$625.

\$500.

\$700.

\$1,675.

\$950.

\$190.

\$850.

\$950.

\$800.

Symbole de fidélité

... une bague qui renouvelle votre pacte amoureux!

Il y a déjà 6 ou 7 ans, c'était le début d'une vie à deux, une vie pleine avec ses bons et ses mauvais moments.

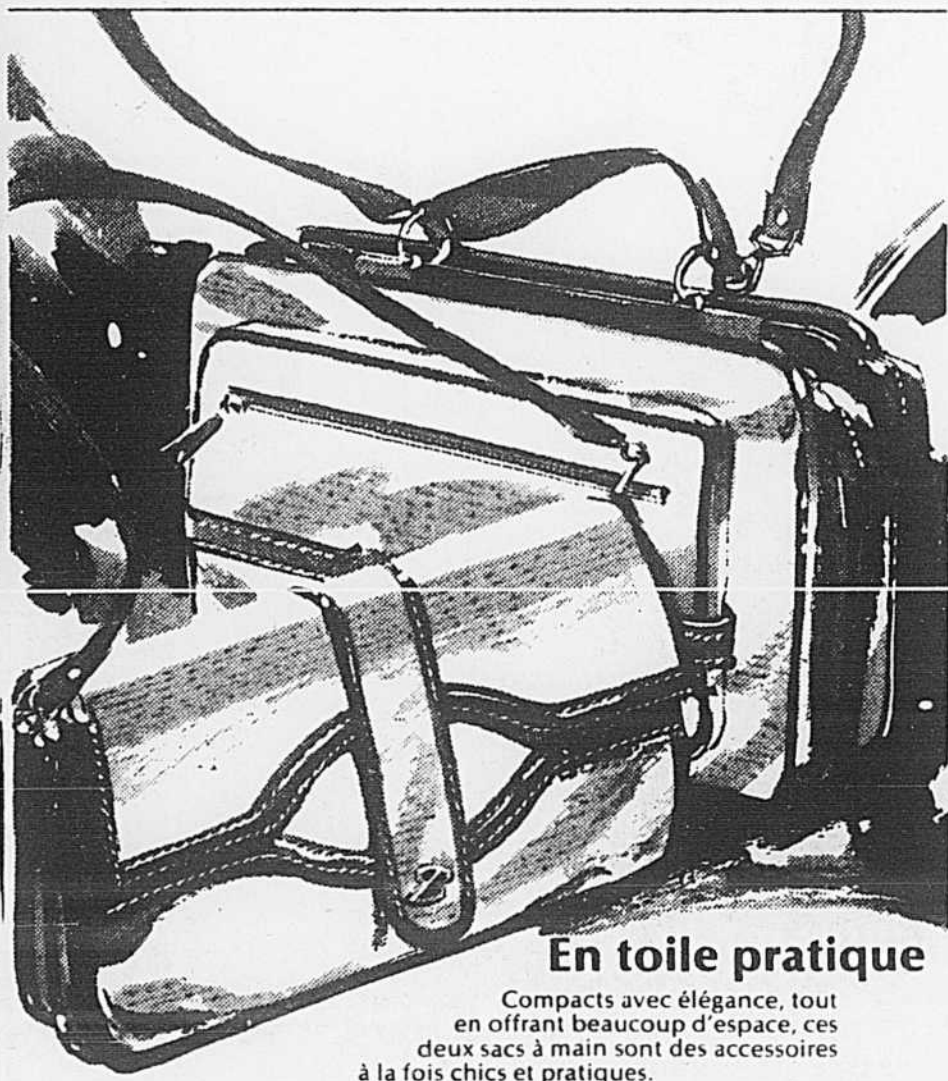
Pourquoi ne pas lui rappeler de façon concrète que vous appréciez toujours cette vie que vous avez choisie de vivre avec elle? Une bague Birks, symbole de fidélité, transmettra votre message en beauté... le jour de sa fête, ou de votre anniversaire de mariage, ou n'importe quel jour de l'année.

Birks offre un vaste assortiment de ces bagues de la fidélité... anneaux d'or ou de platine sertis de diamants.

À compter de \$650

Au carré Phillips seulement

BIRKS
JOAILLIERS



En toile pratique

Compacts avec élégance, tout en offrant beaucoup d'espace, ces deux sacs à main sont des accessoires à la fois chics et pratiques.

Le modèle du haut, d'environ 13" x 9", comporte deux sections principales avec fermeture à glissière et une pochette plaquée également à glissière. Bandoulière réglable.

Le sac du bas, 14" x 8", avec fermoir sur le rabat, comporte plusieurs pochettes de rangement et une bandoulière amovible ou escamotable.

Toile écru et vinyle havane.

\$22 chacun

BIRKS
JOAILLIERS

les **Diamants**
Birks

Nous croyons avoir les plus belles bagues à diamant au monde... à des prix aussi bas, sinon plus bas que partout ailleurs... et des montures aussi variées que les manifestations de l'amour.

Les mots «qualité» et «valeur» sont souvent utilisés à la légère. Si vous achetez votre diamant chez Birks, vous aurez notre garantie formelle que valeur et qualité sont des mots qui ont pour nous leur vrai sens.

Des dépliant sur les diamants sont à votre disposition. Prenez-en un.

La Fédération des commissions scolaires et l'impôt scolaire

Québec devrait procéder par voie de référendum

par Mariane FAVREAU

Brandissant le spectre de la mainmise de l'État sur l'éducation et de la disparition des commissions scolaires, le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec assure que le gouvernement doit passer par une consultation populaire avant d'enlever aux commissions scolaires le droit de taxation foncière.

Pour Me Claude Paquette, la «nationalisation» de l'éducation qu'annonce cette mesure du ministre Tardif est encore plus importante que la nationalisation de l'électricité. Et le gouvernement d'ailleurs était allé en élection sur la question ayant de passer aux actes. «Le gouvernement actuel n'a pas été élu pour faire disparaître les commissions scolaires et le minimum qu'on lui demande c'est un référendum sur les gouvernements locaux et les pouvoirs fiscaux», de dire M. Paquette.

La CECM

De son côté, le président de la plus importante commission scolaire du Québec, le Dr Luc Larivée de la CECM, ne s'inquiète pas du tout. «Que l'argent vienne

d'où il voudra, pourvu qu'il y ait de façon convenable pour l'éducation des enfants, c'est tout ce qui compte.»

Par conséquent, qu'une partie des sommes nécessaires à l'éducation soit perçue directement par une taxe scolaire ou que l'ensemble soit distribué par Québec, à même les revenus généraux de la province ou autrement, lui importe peu.

Le CSIM

Me Jacques Mongeau, président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, diffère d'opinion là-dessus. Il pense sérieusement que le gouvernement veut «mettre la main sur l'éducation, dicter toutes ses volontés avec ce moyen de pression qu'est l'argent: si une commission ne suit pas, elle n'a pas d'argent.»

Plus précisément, Me Mongeau croit que le gouvernement veut imposer les valeurs à donner dans l'école et à la commission scolaire

où les gens n'auront plus rien à dire.

Il partage entièrement l'avis de la FCSCQ selon laquelle ce retrait de la taxe foncière aux commissions scolaires est le premier pas vers leur disparition. Le second serait l'abolition de leur taxe spéciale (que l'hypothèse du ministre Tardif leur laisse tout de même). Il n'y aurait alors plus besoin d'élus: des administrateurs seraient capables d'administrer.

Me Mongeau estime que si l'on donne tout le champ de taxation foncière aux municipalités «pour leur assurer une plus grande autonomie» et qu'en contre-partie on enlève tout ce champ aux commissions scolaires, on leur retire donc du coup toute autonomie.

Me Paquette de la FCSCQ partage cet avis. «Parce que nous finançons une partie de l'éducation localement, nous avons plus de prise sur les décisions», assure-t-il. Lui aussi voit déjà disparaître la taxe spéciale que leur permettrait la politique de M. Tardif. Elle deviendrait onéreuse pour la commission et odieuse pour le contribuable.

Tant Me Mongeau que Me Paquette sont persuadés que la vaste consultation du ministre de l'Éducation sur le Livre



Claude PAQUETTE



Luc LARIVÉE



Jacques MONGEAU

vert n'était qu'un leurre. «Pendant cette consultation, de dire Me Paquette, d'autres au gouvernement favoriseraient le sabotage des commissions scolaires et leur destruction.»

Pouvoir déjà cédé

Curieusement, les représentants des commissions scolaires reconnaissent que depuis des années, leur marge de manœuvre est extrêmement réduite. Le taux de la taxe est normalisé, leurs dépenses s'inscrivent dans une enveloppe aux postes assez précis, les conventions collectives sont négociées provincielement.

La partie de leur budget que recueillent les

commissions scolaires par la taxe est en moyenne de 25 pour cent. Le reste, 75 pour cent, est financé directement par le gouvernement par le biais des subventions dites «d'équilibre budgétaire» soumises à des normes.

D'autre part, le prési-

dent de la CECM soulève un point intéressant: comme les autres commissions de l'île, la CECM a perdu son pouvoir de taxation avec la formation du Conseil scolaire de l'île de Montréal, en 1973. Si bien que la perception des taxes et la fixation du

taux excédentaire appartient au CSIM qui répartit ensuite l'argent en fonction des budgets de chacune des huit commissions.

Un autre son de cloche intéressant: celui de M. Maurice Paradis, président du comité exécutif de la commission scolaire Le Gardeur, à l'est de Montréal. Il estime que les commissions scolaires deviendront en fait comme les hôpitaux et les cégeps qui n'ont pas pouvoir de taxation mais reçoivent tout le budget de Québec.

Parmi les conséquences possibles de ce retrait des commissions scolaires du champ de l'impôt foncier, M. Paradis voit poindre une compression des budgets.

Tous les interlocuteurs que LA PRESSE a interviewés sur cette question s'interrogent sur ce qui attend les commissions scolaires. Comment seront-elles finan-

cées, selon quelles modalités?

Plusieurs voient poindre la disparition, la nationalisation ou l'étatisation des commissions scolaires, dans un premier temps. Dans un second temps, le même sort attendrait les municipalités qui en échange de l'impôt foncier céderaient d'autres champs de taxation peut-être plus élastiques, assurément des commissaires d'écoles.

Et surtout, on s'inquiète de l'incohérence: d'une part, le Livre Vert, et le ministre de l'Éducation qui consacrent des heures à une consultation qui touche aussi la gestion des commissions scolaires tandis que de l'autre, on veut imposer une solution.

Pour sa part, la FCSCQ réunit son conseil d'administration en fin de semaine et mettra au point des stratégies pour mettre le holà à cette affaire.

Il n'y a rien de catastrophique, estiment les cadres scolaires

par Mariane FAVREAU

Selon le président de l'Association des cadres scolaires, M. Roger Carrette, il n'y a rien de catastrophique dans la politique annoncée par le ministre Tardif à l'effet de retirer les commissions scolaires du champ d'impôt foncier, sauf pour une mince partie.

Ce qui est beaucoup plus important, c'est que le gouvernement en arrive à une véritable répartition des services qui n'est pas nécessairement assurée par une répartition financière.

En effet, M. Carrette explique qu'en percevant un impôt foncier, les commissions scolaires se leurrent si elles croient asseoir ainsi leur autonomie. Non seulement le taux de la taxe à prélever est-il normalisé dans la province, mais de plus le budget des commissions se fait à partir de normes bien précises.

Entre le budget tel qu'établi par la commission scolaire et la somme d'argent qu'elle récolte en taxes, il existe un écart énorme. En moyenne, la commission ne réussit à réunir que moins du tiers de la

somme requise pour son fonctionnement. Le reste lui vient de Québec sous forme de subventions statutaires.

La seule marge de manœuvre qui reste à la commission scolaire est d'imposer une taxe spéciale pour des dépenses qui ne sont pas admissibles aux subventions mais qui sont tout de même autorisées: ce peut être des animateurs spéciaux, des conseillers pédagogiques, des services alimentaires, etc.

Avec la réforme Tardif, cette partie serait conservée aux commissions scolaires.

Elles pourraient donc continuer à prélever leur taxe spéciale pour leurs besoins spéciaux. Mais le reste du budget «normalisé» serait versé entièrement par Québec.

Les cadres scolaires dont le congrès se tient à Montréal au début de juin, discuteront probablement de cette question. Mais selon leur président, M. Carrette, il ne semble pas qu'ils partent en guerre pour le mode de financement. On s'intéresse beaucoup plus à la question de voir à ce que les commissions scolaires aient des services équivalents.

Montréal: réaménagé ou pas, l'impôt foncier est régressif

par Claude TURCOTTE

Les autorités municipales de Montréal ont montré très peu d'empressement à réagir au projet de réforme fiscale du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

Le maire Jean Drapeau n'a tout simplement pas répondu à l'appel, tandis que le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a fait savoir par un porte-parole qu'il était prématuré de commenter la réforme mise de l'avant par M. Tardif.

Le vice-président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a cependant consenti à formuler quelques remarques générales ne dérogeant en rien aux prises de position déjà connues de l'un ou de l'autre des membres du comité exécutif.

En somme, la ville de Montréal maintient toujours que réaménagé ou pas, l'impôt foncier demeure régressif et qu'il faut donner aux municipalités une tranche de l'impôt sur le revenu, puisque «la propriété n'est plus le signe approprié pour mesurer la richesse d'un contribuable», comme se plaît à répéter souvent le maire Drapeau.

Quoiqu'il en soit, M. Lamarre estime qu'il est devenu urgent de geler l'impôt foncier, sans pour autant geler l'évaluation, qui permet d'établir la richesse d'une ville, lorsque vient le moment de faire un emprunt, par exemple. En d'autres mots, il faudrait diminuer le taux d'imposition à mesure que l'évaluation monte.

Bref, à Montréal comme dans les villes de banlieue, on semble douter que la réforme du ministre Tardif apporte les solutions nécessaires pour corriger une situation que l'ensemble des municipalités déplore depuis plusieurs années.

Il était évidemment trop tôt hier pour dresser un bilan précis des répercussions qu'aura cette réforme sur la comptabilité de la ville de Montréal. Les données manquent. Du reste, M. Tardif a reconnu la nécessité pour son ministère d'avoir des entretiens particuliers avec les autorités montréalaises.

Cependant, des calculs sommaires indiquent que non seulement la ville risque de ne pas avoir plus d'argent à la suite de cette réforme, mais il

est même possible qu'elle se retrouve avec moins de revenus que dans le contexte actuel.

En récupérant la part de l'impôt foncier actuellement réservée au domaine scolaire, la ville obtiendrait pour 1978/1979 \$181,486,900. Selon

la réforme de M. Tardif, elle obtiendrait aussi davantage de revenus sous forme d'en lieu de taxes et sous forme de taxes sur les entreprises de communications. Il est impossible pour l'instant de donner un montant précis pour les revenus

additionnels dont profiterait la Ville.

En revanche, la réforme proposée par Québec ferait perdre à Montréal au moins \$210,669,400, en prenant les chiffres du budget de cette année.

La Vente

Papillon

Donnez libre cours à votre fantaisie grâce à des économies allant jusqu'à

20% de réduction

Voici un pot pourri d'articles pour l'été, saison où la vie est gracieuse et facile.

A Jardinière en cuivre, avec poignées régulières \$30.00 **vente \$24.99**

B Jardinière en cuivre, en forme de bouilloire régulière \$16.50 **vente \$13.99**

C Porte-parapluies en cuivre régulière \$48.00 **vente \$39.99**

D Bouilloire en cuivre régulière \$45.00 **vente \$36.99**

E Pichet en cuivre régulière \$13.00 **vente \$9.99**

F Verre ballon, avec pied élargi et léger. Pour vins, coquetels, desserts exotiques (22 on.) **Prix spécial \$4.50 ch.**

G Saladier en verre (10 1/2" de diamètre) régulier \$28.98 **vente \$22.99**

H Bol à salade individuel, en verre (4 1/2" de diamètre) régulier \$4.75 **vente \$3.79**

J Riches draps de bain, grande taille, dans une gamme de motifs et de coloris chauds (environ 33" x 69") régulier \$24.98 **vente \$19.99**

K Ce casier à vin empilable peut recevoir jusqu'à neuf bouteilles. Fini antique, avec chevilles en bois dur régulier \$13.98 **vente \$10.99**

L Casier mural pour 12 verres à pied. En bois avec fini antique. (Verres non compris.) régulier \$20.00 **vente \$15.99**

Vous trouverez en magasin encore bien d'autres 'spéciaux'

pour accessoires de maison et de chalet à prix abordables

Montréal: Place Bonaventure, Château Champlain, Cavendish Mall, Place Vertu, Les Terrasses Anjou: Les Galeries d'Anjou, Laval: Centre Laval, Carrefour Laval Pointe-Claire: Centre Fairview Aéroports Internationaux de Montréal: Dorval, Mirabel

A L'ATTENTION

des finissantes de CEGEP et d'Université

UNE OPPORTUNITÉ

les personnes qui possèdent une bonne formation générale en techniques administratives et en secrétariat sont en très grande demande pour des postes de secrétaire et adjointe de direction.

VOUS

Possédez déjà ces connaissances générales

LE COLLEGE O'SULLIVAN vous offre

Un Programme INTENSIF DE SECRETARIAT

avec les options suivantes

- ADMINISTRATION
- JURIDIQUE
- MEDICAL
- TOURISME

PLUS

- Cours en anglais et en français
- Centre de simulation
- Stages pratiques
- Service de placement

CONSULTEZ

Orly Cohen-Dadoun

Conseillère aux admissions

Tél.: 866-4622



Collège O'Sullivan

1191 de la Montagne
Montréal, H3G 1Z2

Simpsons



rabais 25% sur permanentes

Les lundis, mardis et mercredis à partir du lundi 22 mai au mercredi 28 juin

Au Salon Elizabeth Arden

Venez au Salon Elizabeth Arden renouveler votre coiffure! Profitez de l'occasion pour vous faire donner une permanente qui saura redonner une apparence séduisante à vos cheveux! Vous économiserez 25% sur toutes permanentes comprenant shampooing, mise en plis et conditionneur! Venez vite... les lundis, mardis et mercredis à partir du 22 mai jusqu'au 28 juin.

Coupe... \$5 en supplément

Rayon 487, Salon Elizabeth Arden au cinquième. Pour rendez-vous, composez, en ville, 842-3241 poste 207.

Le «bingo» de Tanguay: peines de 10 mois à 8 ans de détention

Le «bingo» survenu à la prison des femmes de la rue Tanguay, le 7 mai dernier, s'est révélé quelque peu désastreux pour quelques jeunes filles qui y avaient participé et qui, dans certains cas, n'avaient même pas réussi à s'évader.

On sait par ailleurs que l'on recherche toujours deux de celles qui ont réussi à prendre la fuite: Sylvie Bouchard et Francine Loizeau sont toujours recherchées activement, mais vainement, par la police.

Devant le juge André Chaloux, hier, leur compagne d'escapade, Laurette Garneau, 27 ans, a été condamnée à dix

mois de prison pour sa fugue. Elle était revenue d'elle-même au bercail.

Quant aux autres qui avaient participé à la mutinerie, elles ont reconnu elles-mêmes leur culpabilité. Sauf Myrtha Jodoin, 21 ans, et Madeleine Desrosiers, 25 ans, qui subiront leur procès le 1er juin prochain.

La peine la plus sévère, huit ans, a par ailleurs été imposée à Pierrette Desrosiers, 22 ans, qui en a profité pour reconnaître également sa culpabilité à des accusations de vol à main armée qui était pendantes contre elle.

Claudine Boucher, à qui il ne restait plus que

deux jours de détention à purger, avant les incidents du 7 juin, elle a été condamnée à deux années de plus pour sa participation au rifi qui a causé des dégâts de quelque centaines de dollars à la prison de Tanguay.

Louise Dunberry a écopé de la même peine de deux années de détention. C'est elle qui avait provoqué l'incident en feignant d'être malade.

Le personnel de la prison s'était alors amené près d'elle, et les détenues en avaient profité pour attaquer les matrones, leur enlever leurs clés, et pour quelques unes, tenter de s'évader.

Pollution du Richelieu: Stanchem aura finalement à se défendre

Les industries PPQ Canada Limitée, une division de la compagnie Stanchem, devra finalement se défendre de l'accusation d'avoir pollué le Richelieu, à Beauharnois, en y déversant une quantité prohibée de mercure de son usine de production de chlore et de soude caustique.

La présumée infraction se serait produite le 12 mai 1977, mais c'est plusieurs mois plus tard que l'accusation avait été portée.

Puis, le 13 février der-

nier, la plainte originale avait été retirée par la Couronne, afin qu'elle puisse être remplacée par une autre, qui devait porter, elle, l'autorisation officielle du procureur général.

La firme de Beauharnois avait alors été libérée, et, devant le juge Pierre Brassard, elle avait présenté une motion «d'autrefois acquis», en soutenant qu'elle ne pouvait être mise en péril à deux reprises pour le même incident, devant les tribunaux.

Le tribunal en vient toutefois à la conclusion que le premier magistrat n'a pas rendu une décision au mérite, dans les circonstances, et que, partant, le procureur général avait parfaitement le droit de présenter, comme il l'a fait, une motion pour retrait.

Ce retrait n'équivaut pas cependant à un acquiescement.

La Stanchem devra donc finalement subir son procès en cour criminelle.

POUR TOUS

GRANDE VENTE
TANCOU
D'INCEAU

METIANT
EN VEDETTE:

"Une expérience visuelle
inoubliable"
"Un film haut en couleurs"



\$12.98*

PAS PLUS QUE LE GALLON

*Ce prix est en vigueur pour le blanc seulement; cette peinture peut être teintée dans une variété de tons pastel, moyennant un léger supplément.

UNE RÉALISATION DE

CROWN DIAMOND

ARCHAMBAULT
DE STE-ROSE
134, BOUL. STE-ROSE
STE-ROSE DE LAVAL
Tél. 625-1917

QUINCAILLERIE
BISSEAU &
MAILLOT LTÉE
1047 est, rue FLEURY
MONTRÉAL, QUÉBEC
Tél.: 387-6156

FERRONNERIE
DUSSAULT LTÉE
2433 EST, RUE STE-CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC
Tél. 387-6156

DÉCOR MICHEL ENRG.
615, KING GEORGES
LONGUEUIL
Tél. 674-1788

ROGER
LAMBERT LTÉE
5110 est,
Beaubien
Montréal
255-0708

FERRONNERIE
LANGLOIS LIMITÉE
14095 EST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL
Tél. 642-3249



Laval
5, Montée-Masson
Duvernay
681-7721

CENTRE DE RÉNOVATION
DOMICILIAIRE INC.
Repentigny
295
Notre-Dame
581-6450

QUINCAILLERIE
TRICOLORE ENRG.
228-A boul. de la Concorde
LAVAL-DES-RAPIDES
Tél. 663-6520

ÂGE D'OR

le Manoir Outremont

1000, avenue Rockland, Outremont, P.Q.

UNE LUXUEUSE RÉSIDENCE POUR PERSONNES DU TROISIÈME ÂGE

ENCORE UN BON CHOIX DE MODÈLES D'APPARTEMENTS

DISPONIBLES POUR OCCUPATION IMMÉDIATE

STUDIO: 1½, ALCÔVE: 2½, RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR 3½ ou 4½

Magnifiques terrasses. Décor paysagiste. Boutique de services. Banque Royale. Dépanneur. Salon de coiffure. Pharmacie. Infirmerie avec personnel compétent, 24 heures par jour. Service d'appel dans chaque appartement communiquant directement avec l'infirmerie. Clinique médicale sur les lieux. Contrôle sécuritaire par télévision en circuit fermé.



le Manoir Outremont

Salle de lecture. Salle d'artisanat. Salle de cartes. Salle de billard. Salons communautaires; Chapelle. Restaurant. Piscine. Salles d'exercice. Bain tourbillon. Saunas. Thermostat individuel dans chaque pièce. Complexe entièrement à l'épreuve du feu. Quatre ascenseurs. Garage intérieur disponible. Arrêt d'autobus de la CTCUM en face. Activités de toutes sortes. Etc.

BUREAU DE LOCATION: 1000, avenue Rockland OUTREMONT

Administrateur délégué
JACQUES LABELLE
273-8554

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi, 9:00 à 17:00 heures
Samedi 10:00 à 12:00 — 14:00 à 17:00 heures

GRANDE LIQUIDATION DE PEINTURES A L'HUILE

La plus énorme sélection de tableaux à Montréal doit être liquidée à des

RÉDUCTIONS DU TONNERRE

Voici quelques exemples au hasard:

\$90. (Ord. \$275.)	\$35. (Ord. \$90.)	\$150. (Ord. \$425.)	\$215. (Ord. \$625.)	\$60. (Ord. \$200.)	\$50. (Ord. \$150.)
------------------------	-----------------------	-------------------------	-------------------------	------------------------	------------------------

Parmi les oeuvres exposées figurent des paysages canadiens et européens, des scènes de fermes québécoises, des marines, des vues de Montréal et Québec, des floraux, des portraits, des nus, des scènes d'hiver et d'automne dans les Laurentides, et quoi encore?

Ne négligez pas cette chance unique d'acquiescer des Peintures Originales à des prix ridicules.

Les cartes Charge, Master Charge, American Express, et les chèques personnels sont acceptés.

La Galerie Royale

1420 Ouest, rue Sherbrooke (Coin Bishop) Tél. 845-4383

Contre le syndic du Barreau

Les accusations de Me Auguste Choquette: «procédures futiles»

Quelques heures seulement après l'ajournement au 1er juin de la 2e requête en mandamus présentée par Me Auguste Choquette, pour forcer le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour criminelle, à décider si le syndic du Barreau, Me Claude Boisvert, devait être accusé d'entrave à la justice, une décision a effectivement été rendue à ce sujet, hier après-midi.

Me Boisvert, que Me Choquette voulait faire inculper parce qu'il n'avait pas fait assigner certains témoins qu'il voulait faire entendre devant le comité de discipline du Barreau, qui étudiait son «cas», n'aura pas à comparaître en cour. Et pour la bonne raison, de dire le juge Mayrand, qu'il a agi à bon droit, sans malice.

S'il est quelqu'un, de dire le magistrat, qui pourrait être accusé d'entrave à la justice, ce n'est pas lui, mais bien un... avocat auquel je pense intérieurement, et qui a, ces derniers mois multiplié les procédures futiles, dilatoires, comportant même, dans certains cas, des insinuations s'apparentant au libelle.

Auparavant, le juge Mayrand avait révélé que la liste de témoins «irréaliste et farfelue» que Me Choquette avait présentée au comité de discipline du Barreau comportait les noms de plusieurs hommes politiques et de plusieurs juges, et que leurs témoignages possibles n'avaient pas été considérés comme pertinents. C'est pour cela qu'on ne les avait pas convoqués.

On y remarquait entre autres les noms de M. Jacques Parizeau, Jérôme Choquette, Fernand Lalonde, ministres ou anciens ministres, de l'ancien chef de police René Daigneault, des juges Cordeau et Ducros, et de plusieurs avocats ou fonctionnaires reliés à un moment ou à un autre avec la CECO.

Le juge Mayrand dit voir dans les gestes posés en juillet dernier, et ceux qu'il vient de poser devant la cour, une certaine concordance.

«Pour Me Choquette, dit-il, il y a là une question de vie ou de mort juridique, et il est évident qu'il va encore tenter de nouvelles procédures pour se débarrasser de la situation où il s'est mis lorsqu'il a fait, par téléphone, à un officier de la police de la CUM certaines déclarations que l'on pourrait qualifier de disgracieuses, sinon d'orduriers, à l'endroit de juges, d'avocats et d'hommes politiques connus.

Me Choquette n'était incidemment pas présent en cour lors de la décision qu'il réclamait à grands cris depuis quelques semaines. Il s'était fait représenter, et excuser, par Me Fernand Lévesque, qui ne fit aucun commentaire sur le jugement rendu.

La rumeur a cependant circulé, un peu plus tard, à l'effet que le plaideur débouté allait rapidement inscrire une demande de certiorari pour attaquer le geste posé par le juge Mayrand.

Pour ACHETER ou VENDRE

LES PETITES ANNONCES
285-7111

PRIX DE PRESENCE A CHAQUE HEURE

MARCHE AUX PUCES

DE MIDI A 6H P.M. — DIMANCHE LE 28 MAI 1978

CENTRE COMMERCIAL PLACE VERTU

3131, CHEMIN DE LA COTE-VERTU, SAINT-LAURENT
BEAU TEMPS — MAUVAIS TEMPS

Si... vous voulez vendre des antiquités, portraits, jouets, meubles etc... chargez votre voiture et venez les vendre. Vous faites vos prix et gardez le tout.

ADMISSION \$20.00 PAR AUTO

Si... vous voulez voir le plus grand marché aux puces Admission gratuite pour les acheteurs.

336-9451 — Organisé par le Hadassah — 332-4751

RÉSIDENTE

POUR PERSONNES
DU 3e ÂGE

Mont Carmel



AVANTAGES: tout est dans l'immeuble. Restaurant, dépanneur, chapelle, produits pharmaceutiques, clinique médicale, dentiste, opticien, etc...

AUCUN TRACAS: réceptionniste, bouton d'appel d'urgence, système d'intercommunication, piscine, sauna, bingo, billard... À proximité de tout, Radio-Canada, Télé-Métropole, Complexe Desjardins, Place des Arts, Vieux Montréal, etc...

TOUT CONFORT: chauffage et climatisation centrale, cuisine et réfrigérateur compris, tapis mur à mur.

2 1/2 et 3 1/2 à compter de \$250.

955 est, boul. Dorchester 842-7342, 842-4762

Visites du lundi au vendredi de 10h à 20h,

samedi et dimanche de 12h à 18h.

S-7836

Vente DE DÉMÉNAGEMENT

5 DERNIERS JOURS DU 25 AU 30 MAI

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI
TRÈS BEAU CHOIX

Toute offre raisonnable acceptée sur marchandises en magasin

400 modèle en magasin.

Ampoules chandeliers 35"

SUPER SPÉCIAL SUR PLYNTHES CHAUFFANTES PORTATIVES

Prix ord. \$47.00 en spécial **\$25.00**

au prix courant 120 volts — 1500 watts, 12 modèles différents

Tel.: 325-8885

Art luminaire

5600 est, boul. Henri-Bourassa, Place Levasseur, Montréal-Nord.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU À DES PRIX VRAIMENT BAS

50%

D'ESCOMPTE SUR TOUTE LA MARCHANDISE PLUS 30% D'ESCOMPTE ADDITIONNEL.

LUSTRE • LAMPE DE TABLE • Cadeaux, etc.

5600 est, boul. HENRI-BOURASSA, angle Lacordaire

LE CENTRE DE

Hâtez-vous!

OUVERT TROIS JOURS SEULEMENT

Jeudi 9 h à 21 h
Vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

LIQUIDATION DE TAPIS

NOTRE SPÉCIALITÉ:

- Lignes et couleurs discontinues
 - Balance de tapis commercial
 - Tapis seconds
- Bienvenue aux contracteurs

VOTRE CHOIX DE TAPIS

1000 V.C. À LIQUIDER TAPIS 100% ACRYLIQUE UNE COULEUR Valeur \$7.95	\$2. v.c.
6400 V.C. À LIQUIDER BALANCE DE ROULEAUX Qualités et couleurs assorties. Val: \$6.95—\$12.95 v.c.	\$3. v.c.
1200 V.C. À LIQUIDER TAPIS À motifs, petits rouleaux 10 à 45 v.c. Val.: \$8.95 v.c.	\$4. v.c.
7800 V.C. À LIQUIDER TAPIS Imprimés. Motifs et couleurs au choix. Val.: \$8.95 à \$14.95 v.c.	\$5. v.c.
2600 V.C. À LIQUIDER TAPIS Sculptés. 100% nylon sur endos caoutchoute. Val.: \$10.95 v.c.	\$6. v.c.
5740 V.C. À LIQUIDER TAPIS PELUCHE 100% nylon. 6 couleurs au choix. Val.: \$12.95 à \$16.95 v.c.	\$7. v.c.
4100 V.C. À LIQUIDER SAXONY Très épais. choix de couleurs. Demis rouleaux de 20 v.c. à 79 v.c. Valeur: \$25.95 v.c.	\$10. v.c.

JUSTEMENT ARRIVÉS!

7

REMORQUES DE TAPIS

DIRECTEMENT DES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS CANADIENS



FAUT LIQUIDER CETTE SEMAINE

NOUS SOMMES DESIGNÉS PAR DES MANUFACTURIERS RENOMMÉS POUR LIQUIDER LEUR MARCHANDISE.

POURQUOI PAYER PLUS? TAPIS BUDGET Valeur \$11.50 v.c.	\$2. v.c.
POUR SALON ou PASSAGE 12 x 15 Approx: 20 v.c. — Seulement	\$40
POURQUOI PAYER PLUS? TAPIS COMMERCIAL Valeurs jusqu'à \$12.95 v.c.	\$3. v.c.
POUR CHAMBRE 12 x 15 Approx: 20 v.c. — Seulement	\$60
POURQUOI PAYER PLUS? PRELARTS Surplus d'inventaire Valeurs \$4.95 à \$7.95 v.c.	\$3. v.c.
un seul prix à liquider	\$36 Ch.
POURQUOI PAYER PLUS? CARPETS 9' x 12' Saxony, Imprimés, Sahg Commercial. Valeurs jusqu'à \$240. À liquider	\$36 Ch.

EPARGNEZ
JUSQU'À
70%
DU PRIX
DE DETAIL
SUGGÈRE

CERTAINES
D'AUTRES
SPÉCIAUX
NON ANNONCÉS.

TOUTES
LES VENTES
SONT FINALES

*PRENEZ ET APORTEZ
VOS PROPRES MESURES
DE TAPIS.

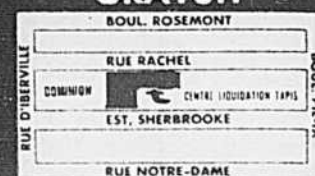
MODES DE PAIEMENT:
• Comptant • Cheques certifiés
— ou —



CENTRE D'ACHATS

MAISONNEUVE

2983 E. SHERBROOKE ENTRE IBERVILLE ET BOUL. PIE-IX

STATIONNEMENT
GRATUIT

601 Secteur administratif - exécutif - professionnel

COMPTABLE AGREE(E) demandé(e): étudions arrangements à la journée. S'adresser à: Marcel Beaudoin, C.A.: Burack, Silverman, Cowan et Cie: 487-7710.

REVENEMENT DE SOL

CHIEF DE SECTION
Personne bilingue expérimentée pour s'occuper du service tapis et moquettes dans un magasin d'ameublement. Pour rendez-vous appelez M. Kevin: 849-8311.

603 Secteur santé, médical hospitalier

infirmiers(ères) autorisés(es)

Entrevue 25-26 mai

Kayser. Permanente est le plus important régime de santé des E.U. Les 1.3 million de membres du sud de la Californie sont servis par un réseau des 8 principaux centres médicaux et 19 bureaux médicaux situés sur la plage, dans le désert et dans la métropole, offrant de nombreuses activités récréatives.

Les personnes choisies recevront un salaire variant entre \$14,000 et \$16,000 ainsi que de nombreux avantages sociaux dont soins dentaires et assurance maladie pour vous et votre conjoint, assurance-vie, fonds de pension, remboursement des cours.

Si vous désirez vous perfectionner et travailler pour une entreprise avant-gardiste de soins médicaux, appelez M. T. Stoffer, Hôpital Reine Elizabeth pour fixer un rendez-vous les 25 et 26 mai.

KAYSER PERMANENTE MEDICAL CARE PROGRAM

1515 NORTH VERMONT AVE SUITE 621
LOS ANGELES, CALIF. 90027

Employeur accordant des chances égales.

ASSISTANT(E) dentaire demandé(e) avec expérience. 336-6331 Mme Gendron.

ASSISTANT(E) en chirurgie dentaire 18 à 30 ans, possédant belle personnalité, beaucoup d'initiative, aimant le public, pour clinique à St-Leonard, 3 jours de 10h c.m. à 8 p.m.: 222-1980.

ASSISTANT(E) dentaire demandé(e) avec expérience, temps partiel pour l'été. Temps plein à la nuit. Porteur(se) de prothèse, s'abstenir. Téléphonez de 9h à 5h p.m.: 268-9214.

ASSISTANT(E) DENTAIRE demandé(e) avec expérience pour travail dans clinique moderne, 3 dentistes. Salaire à discuter. Semaine 4 jours. Benefices marginaux. S'adresser par écrit seulement à: Clinique Dentaire Pointe-aux-Trembles, 12085, Dorchester, suite 300, Pointe-aux-Trembles H1B 5L7.

ASSISTANTE(ANT) dentaire, chez un chirurgien dental, Centre-ville. Avec ou sans expérience. Ecrire La Presse ref. 3441, C.P. 6041 Succ. A, Centre-ville H3C 3E3.

EDUCATEUR(ICE) spécialisé(e) demandé(e) ayant obtenu D.E.C., avec ou sans expérience. S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à: Poylvin Ste-Marie, C.P. 103, St-Jérôme, J7J 5T7, 433-2697.

ERGOTHERAPEUTE

L'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, un hôpital universitaire de 300 lits, est à la recherche d'un ergothérapeute. Le service d'ergothérapie compte neuf ergothérapeutes affectés à la pédiatrie générale tant aux cliniques internes qu'externes.

EXIGENCES:
Être membre de l'Association canadienne des ergothérapeutes et être bilingue.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mme Eileen Behan
Directrice du Personnel
Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario
401, chemin Smyth
Ottawa, Ontario K1H 8L1

MASSUEUR(EUSE) demandé(e). Expérience requise pour Shida de massage thérapeutique. Références. Mardi, jeudi et samedi, 276-3679.

PERSONNE avec expérience, bilingue, pour travail comme aide-pharmacien dans laboratoire et aussi comme généraliste. Possibilité d'expérience avec ordonnance, plein temps. Appeler Richard Nauseux à 768-7723.

PHARMACIE commis, laboratoire, bilingue. Lasalle, 363-4402.

PHARMACIE, commis, expérience prescriptions, rapide, 38 heures, 138, Fleury ouest, 387-6436.

PHARMACIE, commis, expérience générale et laboratoire, références. Pharmacie Rendeau 387-2521.

"PHARMACIEN (NE)" Desirons pharmacien ou pharmacienne diplômé(e). Bonnes conditions de travail et bon salaire. Ecrire La Presse, Ref. 3380, C.P. 6041 Succ. A, MH H3C 3E3.

PHARMACIEN(NE) bilingue, 24 heures par semaine, Ste-Arme de Bellevue. Gill Finnerty, 527-5686.

PHARMACIEN(NE) licencié(e), temps plein ou partiel, Pharmacie Jean-Coutu, Granby, 166 Principale, 1-372-6666.

604 Secteur informatique

OPÉRATEUR D'ORDINATEUR

I.B.M. SYSTEM/3

Compagnie œuvrant dans la construction requiert les services d'un(e) opérateur (trice) avec un minimum de 2 ans d'expérience.

Lieu de travail: Longueuil.

S'adresser à:

B. de Brienne

651-2400

KEYPUNCH

Compagnie située à ville Mont-Royal est à la recherche d'un(e) opérateur(trice) de keypunch ayant 2 ans d'expérience sur I.B.M.

Salaire: \$165 par semaine. Letra) candidat(e) devra être bilingue.

Pour entrevue, contactez:

MME R. LEGAUT

731-3811

ORDINATEUR: une division de multinationale recherche des capacités bilingues pour écran cathodique. Travail de 8h à 4h pm et 4h pm à minuit. Excellentes conditions de travail, salaire et avantages sociaux attractifs. Pour entrevue, contactez: M. Georges Faber, 353-7841.

605 Secteur assurance

BUREAU de courtiers requiert les services d'une personne possédant une expérience en placement, renouvellement et relation avec clientèle. Bureau situé dans Rosemont. M. Leroux 729-1814.

petites annonces

en commandant votre annonce vous avez

qu'à doubler votre nombre de lecture

CHARGEX

603 Secteur santé, médical hospitalier

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

Le C.L.S.C. de Grande-Vallée est à la recherche d'un médecin omnipraticien.

Sommaire de la tâche:

— Consultation

— Travail sur différents programmes de types curatifs et préventifs (soins à domicile, santé scolaire, périnatalité, etc.)

Le mode de rémunération est le salariat tel que défini par l'entente entre la F.M.O.Q. et le Ministère des Affaires Sociales.

Le candidat devra accepter de faire partie de la rotation pour les heures de garde.

Les candidats doivent faire parvenir leur demande au plus tard le mercredi 31 mai 1978.

Harry Lachance
Directeur Général
C.L.S.C. de Grande-Vallée
C.P. 190
Grande-Vallée, Qué.
G0E 1K0
Tél.: 418-393-2002

C 3440

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:
— Avoir 2 années d'expérience dans la vente directe aux entrepreneurs et sur les chantiers de construction.
— Avoir complété un cours secondaire.

NOUS OFFRONS:
— Un salaire de base et commission

D'excellents bénéfices marginaux et un plan de carrière.

Les intéressés sont priés de téléphoner à frais virés:

351-5327

a/s: Raymond Saad

ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Presse, réf. 3446

C.P. 6041, Succ. "A"

Montréal, H3C 3E3

POSTE ÉGALEMENT OFFERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

607 Secteur vente

REPRESENTANT: POUR LA RIVE SUD

REPRESENTANT: POUR LA RIVE NORD

Notre compagnie, qui est spécialisée dans la vente d'outils de fixation et d'encrage à l'industrie de la construction, requiert les services de 2 représentants techniques, l'un pour la région de la Rive sud et l'autre pour la région de la Rive nord de Montréal.

EXIGENCES:

CONTRACTEURS

demandés

Avec opératrices à domicile. Vêtements d'extérieur pour enfants.

384-5152

OPÉRATEUR(TRICE)S machine à coudre, avec expériences, lingerie de qualité, poste stable, ambiance agréable. Saint-Silvi, chambre 3575, boul. Saint-Laurent, Underwear 204.

OPÉRATEURS(TRICES) deman- des(es) avec expérience, 279-6328.

OPÉRATRICES (EURS) avec ex- périence pour confection de robe complète à domicile, bon salaire, bonnes conditions de travail, 849- 8059.

OPÉRATRICE(EUR) avec ex- périence dans la blouse et vêtement sport, pour coudre les échantillons. 381-6229, Micheline.

OPÉRATRICE(EUR) expé- rimenté(e) dans la blouse pour fillette, travail à domicile. Deman- dez M. Pinard, 3510 St-Laurent, chambre 203.

OPÉRATRICE(EUR) à domicile avec expérience pour abats-lun fait(s) à la main, 388-2129.

OPÉRATRICES (EURS) avec ex- périence pour confection de robe complète à domicile, bon salaire, bonnes conditions de travail, 849- 8059.

OPÉRATRICES(TEURS) avec ex- périence sur machine plain. De- mander Yves: 279-5686.

PATRONNISTE

Patronniste avec expérience pour robes (unior de bonne qualité. Appeler:

FREDERIC
382-2492
application confidentielle

PERSONNE demandée, pour pra- tication de patrons, ouvrage à l'an- 133-2410, M. Clermont.

PERSONNE demandée avec ex- périence dans la couture, 521-6164.

PLISSEUR(SE) avec expérience seulement, ouvrage stable, 5445 De Gaspé, chambre 701.

POSEUSE(EUR) de doublures, expérience dans manteaux pour dames. Demandez Roger, Cor- r

vain ouest, chambre 400.

PRESSEUR(EUSE) avec expérience pour doubler et pièces. Se présenter chez : M. LAROCHE, 7070 St-Urbain, 274-8205.

RECEPTIONNAIRE et teneur (euse) de livres, expérimenté(e) pour usine de vêtements dames, 384-9004.

TAILLEUR demandé(e), 21ème classe, Jacques, 273-0388.

TRAVAILLEURS (SES) à domicile avant machine à coudre, pantalons pour enfants, travail à l'année, 9697, St-Laurent, salle 202, 389-0640.

TRICOTTEUR(EUSE) demandé(e), expérience sur machine circulaire, travail de nuit, 338-0388. Appeler Jacques Laurendeau, 273-3866.

TRICOTTEUR(EUSE) avec expérience demandé(e) pour machinerie circulaire ou flat. Rend: 382-5550.

614 Secteur industriel-manufacturier

AUVENTS
Opérateurs(TRICES) de machines à coudre, avec expérience pour fabrication et réparation d'auvents et de tentes. S'adresser à 268 Mozart est, 277-4158.

COMPAGNIE de distribution à la recherche d'une expérience (trice), sachant conduire chariot élévateur, 273-3866. S'adresser au domaine. Salaire selon expérience. S.V.P. appeler 274-8361.

CONTREMAÎTRE pour cour à bois. 353-7111

CUIRISIRAMA recherche menuisier(s) avec expérience, sur scie circulaire, pour faire du défil. Si

FINISSEUR(EUSE) en fourrure demandée(e), expérimentée(e), très bon salaire et condition de travail. 84-9438

MACHINISTES D'EXPÉRIENCE
Demandes (Minimum 3 ans d'expérience). Pour travailler dans une compagnie d'avion à Laval. 687-3523.

Opérateur Grex Hobber
demandée(e). Minimum 23 ans d'expérience, salaire élevé, capable de faire tout le montage et possède de propres outils. Broadwood Ltd., 70, rue Richer, Ville St-Pierre, 48-7331.

OPÉRATRIC(E)TEUR de machine à coudre, position permanente, bon salaire, expérience, 325-1919 ou 355-1588.

OPÉRATRICES(TEURS) machine bosse, cuir, expérience, 526-5995.

OUVRIÈRE Générale de manufacture. La priorité sera accordée à la personne ayant de l'expérience. Poste permanent. 80 Park Avenue, chambre 601. Demander M. Jean-Claude Paré.

PERSONNE ambieuse pour service d'expédition. Poste stable. 1000 St-Jacques, 469-3377, 469-3378, 469-3379.

PERSONNE chargée de faire des chantiers d'entretien. PATRONS, EXPERIMENTEE DANS CHANDAILS TRICOTES POUR DAMES ET ADOLESCENTES. APPLIQUEZ VOTRE COUTURE. 469-3377.

PERSONNES demandées pour filition de talon, s'adresser à: 4949 bou. Métropolitain est.

AIDE MENAGERE 5 jours, enf., logée, nourrie, chambre privée. V. 481-8064.

BONNE demandée responsable, pouvant coucher à la maison, légers travaux ménagers et garde d'un gargon 11 ans, 684-7348.

COUPLE d'un certain âge, femme en charge de la maison, logée, salaire, pour 2 adultes dans Ville Saltaire, pour 2 adultes dans 4^e arr. Mont-Royal. Après 6h: 473-4562.

DAME demandée pour garder un enfant de 1½ an à la maison, 5 jours par semaine, chambre privée avec T.V., bon salaire et site agréable à St-Hilaire, tél. entre 8h et 4h, Mme. Louzon 288-8935.

GOVERNANTE, pour petite famille, Mont-Royal, bon salaire, salle de bain, végét. (Anglais) Références. 373-5855.

MENAGERE demandée(e), 2 enfants de 3 et 6 ans, logée, outre alimentation, références exigées, 334-3752.

PERSONNE sérieuse demandée pour tenir maison et faire cuisine, pour dame de 70 ans et son fils, à Piquette, doit demeurer au lieu, chance idéale pour personne qui veut se faire un chez-soi. Chambre privée, 602-1031.

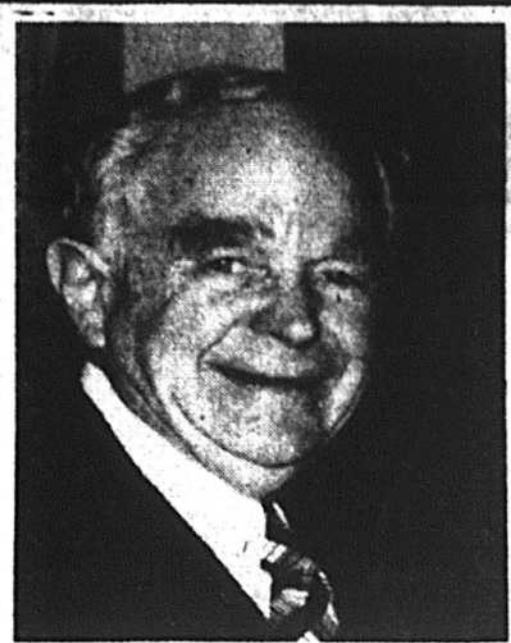
PERSONNE SÉRIEUSE, temps complet, pour parti de 4 personnes, références exigées, conditions intéressantes, 739-5750.

616 Couples demandés

\$500 PAR MOIS
COUPLE CONCERNE
allier

CONCIERGE bilingue, couple sérieux, temps partiel, Cartlerville 34 logements, 4½ fourni plus salaire, 688-3217.

CONCIERGE-couple, temps partiel, grand 3½ fourni, bonnes conditions. 331-2080.



Sam Steinberg meurt subitement

M. Sam Steinberg est décédé hier vers 18h15, à la suite d'une défaillance cardiaque, au Jewish General Hospital de Montréal. Il était âgé de 72 ans.

Président du conseil d'administration de Steinberg Inc., sa mort a surpris tous ses proches. M. Steinberg était encore très actif et visitait régulièrement les entrepôts et les magasins de sa chaîne d'alimentation.

D'origine hongroise, M. Steinberg a fait preuve d'un sens des affaires peu commun quand il a hérité de l'épicerie familiale en 1917. Sous sa direction, ce petit commerce de la rue Saint-Laurent est devenu l'empire que nous connaissons aujourd'hui.

Depuis quelques années, il avait cédé la direction de l'entreprise à un conseil d'administration mais en avait conservé la présidence et assistait régulièrement aux réunions du conseil.

Le chiffre d'affaires de Steinberg Inc. a dépassé \$1 milliard en 1977. En incluant les 45 magasins Miracle Mart et les 25 Cardinal Cadillac, Steinberg compte plus de 200 magasins au Québec et en Ontario.

Membre influent de la communauté juive de Montréal, M. Steinberg était aussi membre du Conseil des Arts, directeur du Montreal Trust et de la compagnie d'assurances Montreal Life. Ex-président du Jewish General Hospital, il faisait partie de plusieurs associations ayant des buts humanitaires.

Il laisse dans le deuil son épouse, Helen Roth, ses filles et gendres Mitzi et Melvin Dobrin, Marilyn et Simon Cobrin, Evelyn et William Alexander; ses frères Jack, Nathan et Morris Steinberg; une sœur, Mme Lily Rafman, ainsi que 12 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.



Me L.-A. Lapointe meurt à 72 ans

Me Louis-A. Lapointe, qui avait été choisi comme président de la grande cimenterie Miron, après avoir occupé, pendant une période prolongée, le poste de directeur des services municipaux, à l'hôtel de ville de Montréal, est décédé hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, à la suite d'une longue maladie.

Me Lapointe, qui avait été impliqué dans l'affaire Sky Shop, à cause de son appartenance au conseil d'administration de cette boutique hors-taxe de l'aéroport de Dorval, n'avait pu se présenter en cour, il y a quelques semaines, alors que l'instruction devait continuer.

Un véritable «colosse», il semble qu'il ait été atteint d'un mal incurable, et il était apparu comme fort amaigri, lors de sa dernière visite au palais de Justice.

Quant au principal accusé dans l'affaire du Sky Shop, le sénateur Louis-de-Gonzague Giguère, c'est le 5 juin prochain que son procès devrait débuter.

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

ALLARD (Arthur)
A Pointe-Claire, le 23 mai 1978, à l'âge de 65 ans, est décédé Arthur Allard, époux de Micheline Brasseur, père de Guy, Jean (époux de Gail Kennedy), Aline (épouse de Jacques Rousseau) et Bernard (époux de Donna Wilson). Il laisse également son père Josephat Allard et 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Raoul Bourgie Inc., 281, rue Bord-du-Lac, Pointe-Claire, pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h.

BOURASSA (Gaston)
A Trois-Rivières, le 23 mai 1978, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gaston Bourassa, président de Gaston Bourassa Ltée. Il laisse dans le deuil son épouse Jeanne Alarie, ses enfants: Carmen, épouse de Roger Lambert, de Montréal, Madeleine, de Trois-Rivières, François, époux de Francine Gaudet, de Trois-Rivières, Robert, époux d'Élaine Henrichon, de Trois-Rivières, Suzanne, de Trois-Rivières, Yolande, épouse de Peter Flynn, de Montréal, Jacques et son amie Johanne Riopel, de Trois-Rivières, ses frères Emile, époux de Rolande Guilbault, de Laval, Jacques, époux de Madeleine Laperrière, de Laval, sa sœur Françoise, épouse de Marcel Papineau, de l'Île Perreault, son beau-frère Paul Alarie, du Cap-de-la-Madeleine, sa belle-sœur Marcelle Courteau, de St-Eustache, ainsi que plusieurs petits-enfants, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du centre funéraire

Rousseau et Frères, 445, rue des Volontaires, Trois-Rivières, pour se rendre à l'église St-Philippe de Trois-Rivières, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CÔTÉ (Mgr Donat)
A Lanoira, le 24 mai 1978 à l'âge de 81 ans, est décédé Mgr Donat Côté, fils de feu Louis Côté et de feu Aglaé Héneault. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Lanolo et Sansregret, 25 rue Louis-Joseph Doucet, Lanoira, pour se rendre à l'église paroissiale de Lanoira, où le service sera célébré à 2h30 et de là au cimetière de Lanoira, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DE ROUET (Eugène)
A Montréal, le 23 mai 1978 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Eugène De Rouet, il laisse dans le deuil, outre son épouse Robertine Robert, ses enfants: Gérald, Yolande (Mme Jean-Guy Brault), Robert (Suzanne Routhier), Réjeanne (Mme veuve Fernand Geoffroy), Francine (Mme Jean Routhier), Yvan, 14, petits-enfants et une arrière-petite-fille, une sœur Eugénie (Mme Arthur Cérat), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée, 1111 ouest, rue Laurier Outremont, à 1h30 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Yvesville, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Laura)
A Montréal, le 23 mai 1978, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Alexandre Gauthier, née Laura Morin. Elle laisse une fille Mme Réal Lafond (Micheline), trois fils, Roméo (époux de Lise Long), Guy (époux de Jeannette Leblond) et Jean-Marie (époux de Monique Renaud), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons

T. Sansregret Ltée, 4419 est, rue Beaubien, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 2 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures p.m.

HARDY (Jean)
A St-Lambert, le 24 mai 1978, à l'âge de 69 ans, est décédé Jean Hardy, époux en première nocces de feu Thérèse Brodeur et en deuxième nocces de Lucille Ménard, outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Jean-Pierre, époux de Madeleine Lamonde, Louise, épouse de Jean-Louis La Barre, Denise, épouse de André Normandin, Francine, épouse de Stéphane Mercure ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire

Ed. Darche & Fils, 258 ouest, rue St-Charles à Longueuil, à 1h40 pour se rendre à l'église St-Thomas-d'Aquin de St-Lambert où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Belmont à Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 p.m.

LAPOINTE (Louis A.)
A l'hôpital Notre-Dame, mardi, le 23 mai 1978 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Louis A. Lapointe, c.r., époux de Magdelaine Taillefer, outre son épouse, il laisse ses enfants: Francine (Mme Bruce Everly), Robert A., époux d'Andrée Valiquette, Louis A. jr, époux de Suzanne Wilhelm, ses sœurs: Liane, épouse de Léo Leblanc, Aline, épouse de feu Jacques Patenaude, Marthe, épouse de Maurice Lalonde, son frère Gérard A., époux d'Hélène Lacombe, ses petits-enfants: Marie-Josée, Bruce, Charles, Johanne, Robert jr, Lisane, Louis et Jacques, ses belles-sœurs: Marthe, épouse de feu André Bernardin, Marie-Paule, épouse de L. Gaston Le Blanc, son beau-frère Raymond Taillefer, époux de Rita Turcotte. Les funérailles auront lieu vendredi 26 mai à 2h. Le convoi funéraire partira des salons

J.R. Deslauriers & Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont (avenue Laurier coin Bloomfield), où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'œuvre du Fonds de recherche de la fondation Notre-Dame, hôpital Notre-Dame, seraient appréciés.

LEGAULT (Richard)
A Mont-Laurier, le 22 mai 1978, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Richard Legault, époux de Rose-Marie Quenneville, de Cornwall. Il laisse Danielle et Sylvain, son père Ludovic Legault, son frère Guy, ses sœurs: Mme Maurice Contant (Denise), Mme Pierre Latour (Madeleine), Mme Gilles Lagarde (Monique). Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Polier Inc., 7100, rue Joseph-Renaud, pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 11 heures

MÉNARD (Cécile)
A l'hôpital Notre-Dame, mercredi le 24 mai 1978, à l'âge de 86 ans, est décédée Cécile Champagne, de St-Lambert, épouse de feu Auguste Ménard, père bien-aimé de Jean-Paul, Gabrielle (Mme Jean-Louis Giroux), tante de Geneviève, Madeleine, Jacques, Hélène et Gilles Champagne. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Clarke, MacGillivray, White, 307, Riverside Drive, (coin Argyle), St-Lambert, pour se rendre à l'église de la paroisse St-Lambert, où le service sera célébré à 10 h.m. et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés. Heures de visite de 2h à 5h et de 7h à 9h p.m.

MUYLEERT (Jérôme)
A Montréal, le 24 mai 1978 à l'âge de 84 ans est décédé M. Jérôme Muyleert, époux en premières nocces de feu Hélène Massé, et en deuxième nocces de Rose St-Aubin, père de Laurette (épouse d'Yves Le Bourhis), Germaine (épouse de René Major), ainsi que ses petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 400, rue Henri Bourassa est, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé jeudi 7h. Fermé de 5h à 7h.

OUELLETTE (Roger)
A Montréal, le 24 mai 1978 à l'âge de 57 ans est décédé M. Roger Ouellette, surintendant de Minneapolis Honeywell Controls, époux de Jeanne Lamyrande, demeurant rue Hochelaga. Il laisse dans le deuil, son fils Serge époux de Louise Langlois, ainsi que plusieurs autres parents. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Giguère et Tomasso Inc., 8989 rue Hochelaga à 1h30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

PRILLO (Concetta)
A Montréal, le 23 mai 1978, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Isidore Prillo, née Concetta Sangiovanni, mère de Dominique, époux de Carmina De Marco, Armand, époux de Laurence Lechasseur, Rodolphe, époux de Rita Poudrette, Johnny (Jean), époux de Ginette Bergeron, et grand-mère de plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Granato Enn., 292 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIN (Raoul)
A Montréal-Est, le 24 mai 1978 à l'âge de 71 ans est décédé M. Raoul Robin. Il laisse dans le deuil son frère Ernest, son épouse Marguerite, ses sœurs: Mme veuve Fabiola Valiquette (Monique), Mme Marcelline Gauthier (Agnès) et Léa, ses belles-sœurs: Mme veuve Amanda Robin, Mme veuve Irène Robin, Mme veuve Fabiola Robin ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 1813 rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE (col. J.A.A. Gaston, O.B.E., C.D.)
A Ste-Foy, Québec, le 24 mai 1978 à l'âge de 61 ans, est décédé col. J.A.A. Gaston Vallée, époux d'Estelle McLean, père de Jennifer (épouse de Dr John Franz), frère du Dr Roger Vallée, Florian, Jacqueline, Camille, Denise (Mme Jean Beaudry), Hélène (Mme Gérard Cyr), Suzanne (Mme John McElroy), Julie (Mme Bélanger). Funérailles privées et inhumation au cimetière Côte-des-Neiges, Montréal. Un service sera célébré samedi le 27 mai, à 11h a.m. à la Citadelle, à Québec. Au lieu de fleurs, donations à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciées.

VERDON (Paulette)
A St-Jérôme, le 23 mai 1978 à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Alexandre Verdon, née Paulette Yale. Elle laisse deux fils: Réjean et Jean-Guy, trois filles: Mme Henri Desrosiers (Marlette), Mme Jean-Guy Lavoye (Marie-Paule), Mme Arthur Sauvé (Jocelyne). Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons

T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEL (Germaine)
Est décédée à l'âge de 75 ans et 9 mois Mme Germaine Ruel (née Lagueux), épouse de feu Rosaire Ruel (C.P.R.). Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Paul et ses deux filles: Mme Jeannine Ruel et Mme Lilliane L'Heureux. La dépouille est exposée aux salons Gilbert et Turgeon, 203 rue St-Joseph, Ville de Lauzon, comté de Lévis. Funérailles auront lieu à 10h, jeudi le 25 mai à l'église St-Joseph, Lauzon, comté de Lévis.

ST-GERMAIN (Gérard)
A St-Laurent, le 24 mai 1978 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Gérard St-Germain, époux d'Eva Gagné, outre son épouse, il laisse 5 enfants: Jeanne, Claude, Emma, Jocelyne, et Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Boudrias et Cormier Ltée, 816 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

NECROLOGIE

VILLE DE MONTRÉAL
SOUSSIONS
Pour la réfection du pavage en divers endroits en la ville de Pointe-Claire (Ouvrage 78003 — Règlement 2009)

DES SOUSSIONS SCÉLÉES sont demandées pour la réfection du pavage en divers endroits en la ville de Pointe-Claire.

Les soumissions doivent être adressées au Conseil de la Ville de Pointe-Claire et livrées au Greffier de la Ville, à l'Hôtel de Ville, 451, boulevard St-Jean, Pointe-Claire, P.Q., pas plus tard que trois heures, heure avancée de l'Est (3.00 p.m. H.A.E.) le

MERCREDI 7 JUIN 1978 Les soumissions seront ouvertes en public à l'Hôtel de Ville, à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est (3.00 p.m. H.A.E.) la journée de la fermeture des soumissions.

Les enveloppes contenant les soumissions doivent être marquées clairement quant à leur contenu. Les devis, formes de soumission et plans peuvent être obtenus en s'adressant en personne au bureau du Directeur du Génie, à l'Hôtel de Ville, sur paiement d'un dépôt de trente dollars (\$30.00). Ce dépôt sera remboursé lors du retour en bonne condition des plans et devis au Directeur du Génie dans les dix (10) jours suivant la date de la fermeture des soumissions. Un chèque certifié représentant au moins dix pour cent (10%) du montant doit être inclus avec chaque soumission. La plus basse ou toute autre soumission ne sera nécessairement pas acceptée. Donné à Pointe-Claire, ce dix-septième jour de mai 1978.

(Mlle) M. Trudeau, Greffier

LIMOGES, J. Armand
A Montréal, le 23 mai 1978 à l'âge de 77 ans est décédé M. J. Armand Limoges, anciennement vice-président et secrétaire-trésorier de Canadian Wright Ltd et plus tard de Bristol Aero Engine Co. Il fut aussi directeur et secrétaire de Cho-Wood Products Ltd. Garderont son souvenir ému, son épouse Fernande Coutu, ses enfants Hugues et Marcelle, son gendre Laurent Paquet, ses petits-enfants Sylvie, Suzel, Michel et François-Noël. Ses frères René, Clément, Marcel et leurs épouses, ses sœurs Lucienne, Gilberte, Simone et Pauline.

La dépouille partira des salons Dallaire, 3254 Belchasse, Montréal, le 26 mai 1978 pour se rendre à l'église Marie Reine des Cœurs, 5905 Turbines, Montréal où le service sera célébré à 10 heures et, de là, au cimetière de l'Est, lieu de sépulture.

AVIS DE DÉCÈS
recus après les heures de tombée

MÉNARD (Cécile)
A l'hôpital Notre-Dame, mercredi le 24 mai 1978, à l'âge de 86 ans, est décédée Cécile Champagne, de St-Lambert, épouse de feu Auguste Ménard, père bien-aimé de Jean-Paul, Gabrielle (Mme Jean-Louis Giroux), tante de Geneviève, Madeleine, Jacques, Hélène et Gilles Champagne. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Clarke, MacGillivray, White, 307, Riverside Drive, (coin Argyle), St-Lambert, pour se rendre à l'église de la paroisse St-Lambert, où le service sera célébré à 10 h.m. et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés. Heures de visite de 2h à 5h et de 7h à 9h p.m.

PRILLO (Concetta)
A Montréal, le 23 mai 1978, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Isidore Prillo, née Concetta Sangiovanni, mère de Dominique, époux de Carmina De Marco, Armand, époux de Laurence Lechasseur, Rodolphe, époux de Rita Poudrette, Johnny (Jean), époux de Ginette Bergeron, et grand-mère de plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Granato Enn., 292 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIN (Raoul)
A Montréal-Est, le 24 mai 1978 à l'âge de 71 ans est décédé M. Raoul Robin. Il laisse dans le deuil son frère Ernest, son épouse Marguerite, ses sœurs: Mme veuve Fabiola Valiquette (Monique), Mme Marcelline Gauthier (Agnès) et Léa, ses belles-sœurs: Mme veuve Amanda Robin, Mme veuve Irène Robin, Mme veuve Fabiola Robin ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 1813 rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

avis légaux - appels d'offres - soumissions

SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET: PRÉSENTOIRS À VINS DANS LES ÉPICERIES (ÉTAGÈRES MÉTALLIQUES)

DOSSIER: SP-145

Des soumissions pour la fourniture de présentoirs en métal comportant une affiche lumineuse seront reçues au plus tard à 15.00 heures (heure locale) le 14 juin 1978 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible au Service des achats/matériel, fournitures et services aux adresses suivantes:

SIEGE SOCIAL
905, rue Delormier
Montréal, Qué.
H2K 3V9

DIVISION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL
7500, rue Tellier
Montréal, Qué.
H1N 3M7

DIVISION ADMINISTRATIVE DE QUÉBEC
2900, rue Einstein
Ste-Foy, Qué.
G1K 7N3

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations pouvant réaliser l'entière fabrication au Québec, utilisant des matériaux québécois et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une Caisse d'épargne ou de crédit du Québec, pour une valeur de 25,000.00 (dollars), montant valide pour au moins soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit une police de garantie équivalente souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter, en tout ou en partie, toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

AVIS LÉGAUX
appels d'offres
soumissions

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL C. T. Q. PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS QUE CGI TRANSPORT LIMITED détentrice (trice) du permis no M-303182 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir un permis spécial du 29 mai 1978 au 30 septembre 1978 comme suit:

TRANSPORT RESTREINT—LONGUE DISTANCE—ROUTE RESTREINTE—CONTRAT—EQUIPEMENT SPECIAL—CITERNE—De Montréal à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière Beaudette et Pointe-Fortune) à destination d'Amirport, Ontario; pour le transport par remorque spéciales à double coque cryogéniques (pour maintenir une température très froide) transportant du gaz naturel liquéfié, pour le compte de Consumers Gas Co.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adoptée en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55). Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 25 mai 1978
2e publication: le 26 mai 1978
3e publication: le 27 mai 1978

Signé: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAU, RIVET & GROLEAU: 200 ouest, rue St-Jacques, suite 900, MtL

APPEL D'OFFRES COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT FOURNITURE D'HUILE A CHAUFFAGE

Avis est par la présente donné que le Collège Edouard-Montpetit recevra les soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage numéro deux (2) pour les campus ci-dessous mentionnés, à l'heure et à l'endroit conformément ci-dessous énumérés:

NUMERO 1
NOM: CAMPUS LONGUEUIL
ADRESSE: 945, Chemin Chambly
VILLE: LONGUEUIL, P.Q.

NUMERO 2
NOM: CAMPUS ST-HUBERT
ADRESSE: 5555, Place de la Savane
VILLE: ST-HUBERT, P.Q.

CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSIONS
Seules, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont autorisées à soumissionner. Les documents complets de soumission et autres renseignements pourront être obtenus:

COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT
945, Chemin Chambly
LONGUEUIL, P.Q. J4H 3M6

à compter du 25 mai 1978, entre 9 heures et 17 heures, au bureau des Achats — local A.133.

Les soumissions (en deux copies), dans des enveloppes cachetées et fournies à cette fin et adressées au soumissionné, seront reçues au 945, Chemin Chambly à Longueuil, jusqu'à 11 heures le 12 juin 1978. L'ouverture se fera publiquement au bureau de l'Exécutif, local A.157, le même jour et à la même heure.

Pour être considérées, les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié, fait au nom du Collège, pour un montant couvrant au moins 10% de la soumission.

Le Collège Edouard-Montpetit ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et se réserve également le privilège d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jacques Leblanc, Directeur des Services de l'Équipement.

Transports Canada

REPARATIONS MAJEURES PILIER DE L'ILE BLANCHE

APPEL D'OFFRES NO: 2D18-S Q

Des soumissions sont demandées pour le projet susmentionné.

Un versement de \$150.00, sous forme de chèque visé, à l'ordre du Receveur Général du Canada est requis pour l'obtention des plans, devis et autres documents du projet.

Le versement est remboursable sur retour de tous ces documents en bonne condition dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Dépôt de soumission exigé sous forme de cautionnement de soumission: 10% du montant de votre soumission ou chèque visé: 10% du montant de votre soumission.

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Agent d'Approvisionnement de District ou à l'adresse suivante: Bureau de l'Association de la Construction de Québec 375, rue Verdun, Québec, Qué.

La réception des soumissions scellées et portant sur l'enveloppe la mention du projet ci-dessus ne fera à l'adresse suivante: Agent d'Approvisionnement de District Transports Canada Garde Côtière Canadienne District de Québec 101, boul. Champlain, Québec, Qué. G1K 4H9

La clôture de la réception des soumissions est fixée à: 15.00 H.A.E., jeudi, le 22 juin 1978. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Jacques Lorquet
Gérant de District

Cadavre identifié

Le cadavre retrouvé mardi sur les bords de la rivière Richelieu, à la hauteur de Saint-Hilaire, a été identifié.

Il s'agit de Luc Loiseleur, 37 ans, de Montréal. Il était disparu depuis le 9 janvier 1978. La victime a été poignardée.

Les policiers de la Sûreté du Québec continuent de chercher des informations pouvant amener à l'identification d'un autre cadavre trouvé samedi par deux pêcheurs à Namur, comté Argen-teuil.

Au moment de sa découverte, l'homme était attaché à la tête aux pieds avec de la

corde de nylon et portait des chaînes aux pieds. Il serait âgé de 20 à 30 ans et portait plusieurs tatouages dont une inscription: «Josée».

Enfin, un autre cadavre a été retrouvé hier dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Contre-cœur. L'homme serait âgé d'environ 45 ans. Il ne porte aucune marque de violence et aurait séj



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Le maire de Montréal a accueilli, hier matin, à l'Hôtel de Ville, une importante délégation agricole française en mission d'information au Canada et aux États-Unis. Ce voyage, d'une durée de dix jours, est organisé par la division PEPRO de la firme Rhône-Poulenc. A cette occasion, le porte-parole du groupe, M. Guy Brau, chef du service de marketing de PEPRO, a remis à M. Jean Drapeau un tase-vin. Ce souvenir symbolise d'ailleurs la contribution de cette industrie chimique à la protection des vignobles de France et à l'amélioration de leur rendement.

Montréal point de départ d'une importante délégation agricole

par Paul POULIOT

Si Montréal est connue par le monde comme le site prestigieux de l'Expo 67 et des Jeux olympiques de 1976, ainsi qu'à titre de la Métropole du Canada, c'est en raison de son importance comme ville francophone et marché d'aliments, qu'elle a été visitée, hier, par une importante délégation agricole française. Ce groupe d'environ 70 directeurs de coopératives et de dirigeants d'entreprises para-agricoles a choisi notre ville comme point de départ d'une tournée d'information, d'une durée de dix jours, au Canada et aux États-Unis.

D'ailleurs, le maire Jean Drapeau, à l'occasion d'un vin d'honneur, à l'hôtel de ville, en début de journée, a souligné que c'est la première fois qu'il avait le plaisir d'accueillir un groupe aussi prestigieux dans le domaine de l'agriculture française.

Étude des céréales

M. Germain Dalin, directeur régional de PEPRO, première firme française de produits phytosanitaires, a mentionné que c'est son entreprise qui a organisé ce voyage afin de permettre aux participants d'étudier les divers

aspects de la culture, de l'entreposage, de la distribution et du commerce des céréales au Canada et aux États-Unis.

M. Dalin a signalé que PEPRO (ex Pechiney-Progil), une filiale de Rhône-Poulenc, emploie 4,500 personnes dans le monde entier, dont 650 chercheurs, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,500 millions de francs.

De son côté, M. Henri Jacquemet, ingénieur agronome, qui a mis au point une méthode permettant de désherber les céréales d'hiver dès l'automne, a tenu d'indiquer qu'en l'espace d'une génération, l'industrie phytosanitaire (herbicides, insecticides, fongicides, etc.) a transformé la protection des cultures et contribué au développement considérable de la productivité agricole. Cet expert a laissé entendre qu'en attendant que d'autres moyens de lutte viennent valablement compléter l'arsenal mis à la disposition de l'agriculteur, la destruction chimique des parasites de tous ordres reste le seul moyen de protéger, sur une vaste échelle, les cultures menacées et d'assurer la pérennité des exploitations agricoles.

On sait, incidemment, qu'aux environs de l'an 2,000, c'est plus de 6 milliards d'hommes qu'il faudra nourrir. Pour que la situation, sur certains continents déjà suffisamment dramatique, n'aille en s'aggravant, il faut que la production alimentaire mondiale augmente de plus du tiers dans les toutes prochaines années.

Or à l'heure actuelle, c'est encore plus d'un tiers des récoltes potentielles du monde qui est détruit par des insectes et autres ravageurs, par des maladies et des mauvaises herbes. On ne peut se résigner à une telle situation. Ce n'est pas une utopie de croire que la plus grande partie de ces pertes pourrait être évitée. En particulier, grâce aux techniques de protection des cultures. D'autre part, le respect de l'environnement a conduit l'industrie chimique à développer systématiquement les formulations qui permettent une lutte sélective. Seuls les insectes nuisibles sont détruits. Les traitements demeurent sans danger pour les insectes utiles (les abeilles par exemple), le gibier et la faune des rivières et des lacs.

A la Baie James, un accident devient une tragédie aérienne

par Pierre VENNAT

BAIE JAMES — «Quand il arrive des accidents à la Baie James, c'est comme un accident d'avion: le nombre des passagers étant plus nombreux, il y a toujours plus de victimes et ça attire plus l'attention».

Mais tout comme l'avion serait le moyen de transport le plus sûr au monde, les chantiers de la Baie James, aux dires de la Société d'énergie de la Baie James, détienne un record mondial dans le secteur des grands chantiers de construction en ce qui a trait à la faible fréquence d'accidents du travail par million d'heures-homme.

Le fric avant la sécurité

De toute façon, il n'est pas facile d'implanter des habitudes de sécurité à des travailleurs dont la plupart montent à la Baie James pour faire un coup d'argent.

L'an dernier, les inspecteurs de l'Office de la construction du Québec avaient fait fermer un tunnel et interrompu les travaux sur le chantier de la compagnie Loram-Komo, suite à un accident.

Cette initiative de sécurité a été dénoncée, après quelques jours, par les travailleurs eux-mêmes qui se plaignaient qu'une telle mesure leur faisait perdre de l'argent.

De toute façon, les inspecteurs de l'Office de la construction, en poste à la Baie James, ont enquêté, en 1977, sur 183 plaintes.

Cent trente-six de ces plaintes portaient sur le non-respect du

décret de la construction et 47 plaintes concernaient exclusivement des manquements à la sécurité.

Ces plaintes ont donné lieu, de la part de l'OCQ, à 118 poursuites pour non-respect des normes de sécurité et à 144 poursuites pour non-respect du décret.

En 1978, au début de mai, les inspecteurs de l'OCQ avaient enquêté à date sur 26 plaintes pour non-respect des normes de sécurité et 73 plaintes concernant le non-respect du décret. Il a été impossible de savoir combien de poursuites ont été intentées à la suite de ces plaintes.

Les chiffres de la SEBJ

En fin de semaine, la Société d'énergie de la Baie James avait notifié un avion de Montréal, rempli de dignitaires, afin de s'ennorgueillir publiquement sur ses records de sécurité.

Selon les chiffres de la SEBJ, les chantiers d'EOL (Eastmain-Opinaca-La Grande) vient au premier rang, avec une fréquence d'accidents de seulement 18.1 par million d'heures-homme. Il est suivi du chantier de LG 3 avec 18.6, LG 2 à 24.8 et LG 4 avec un record peu enviable de 31.1.

Interrogé pour savoir comment il expliquait ce haut taux d'accidents à LG 4, presque le double qu'ailleurs, un porte-parole de la SEBJ a affirmé que 80 p. cent des accidents, autant à LG 2 qu'à LG 4, étaient imputables à la route. Les routes de la Baie James sont

sillonées en tout temps, en effet, de véhicules lourds de la construction et les accidents de la route sont plus fréquents que les accidents de la construction proprement dits. Or, d'affirmer ce porte-parole, sans pouvoir expliquer plus avant le phénomène, «les chauffeurs de LG 4 sont moins bons».

Par ailleurs, la firme Simard-Beaudry a conservé la plus basse fréquence d'accidents de travail parmi tous les entrepreneurs du Complexe La Grande qui ont cumulé plus de 200,000 heures-homme au cours de 1977. Simard-Beaudry réalise des travaux d'excavation et de bétonnage se rapportant aux galeries de déviation de LG 3.

En 297,577 heures de travail, Simard et Beaudry n'a subi que quatre accidents compensables. Cette fiche est d'autant plus méritoire que les travaux en galerie sont généralement très dangereux. L'accident compensable est celui qui se produit dans l'exercice des fonctions du travailleur et nécessite une absence, si brève soit-elle.

La SEBJ a également rendu hommage à Spino Construction dont le taux d'accidents est demeuré à 9.75 par million d'heures-homme dans l'exécution des travaux d'excavation des galeries de fuite de LR 2.

Là encore, les risques d'accidents sont nombreux dans ce contrat qui inclut aussi bien du travail de forage que du dynamitage.

Selon les coopératives d'habitation

Ottawa aide la vente de maisons mal construites

OTTAWA (PC) — Un organisme national regroupant les coopératives d'habitation affirme que les nouveaux programmes fédéraux de logement sont plutôt conçus pour dépanner les constructeurs coincés avec des maisons difficiles à vendre que pour assurer la construction d'un plus grand nombre d'habitations.

Porte-parole de la «Cooperative Housing Foundation of Canada», M. Nick Van Dyck a déclaré hier que les mouvements coopératifs devront désormais acheter des logements mal construits et mal situés plutôt que de profiter de la flexibilité de conception et d'emplacement qui a attiré plusieurs familles vers les coopératives au cours des dernières années.

Il a déclaré que les nouvelles dispositions annoncées par étapes au cours des dernières semaines par le ministre des Affaires urbaines, M. André Ouellet, entraîneront un accroissement des prix pour les citoyens à revenu moyen, ce qui ne les encouragera guère à se joindre à une coopérative.

Maisons inhabitées

«Les nouveaux programmes décourageront tous ceux qui gagnent \$16,000 ou plus et ces gens

sont ceux qui gèrent normalement les coops», a-t-il dit.

Les coopératives d'habitation peuvent comprendre entre une douzaine et plusieurs centaines de maisons qui sont possédées et gérées conjointement par les gens qui les habitent.

En vertu d'un programme fédéral amorcé en 1973, des coopératives pouvaient être formées pour planifier des logements et en surveiller la construction.

Désormais, les coopératives devront utiliser les immeubles inhabités avant d'entreprendre de nouvelles mises en chantier.

«Nous sommes réellement préoccupés par ces mesures» a-t-il dit, expliquant que plusieurs des logements vacants admissibles en vertu du nouveau régime ont été construits avec l'assistance du trésor fédéral et que les constructeurs ont été dans l'impossibilité de les vendre à cause de leur mauvaise conception ou de leur mauvais emplacement.

«Une des raisons qui incite les gens de devenir membres d'une coopérative est qu'ils peuvent participer au développement d'un projet, a ajouté M. Van Dyck. Les gens travaillent avec les architectes et gèrent la construction des logements».

Les coopératives favorisent également l'utilisation de matériaux de haute qualité pour réduire les coûts d'entretien à longue échéance.

En exemple, M. Van Dyck cite le recours à des matériaux isolants de qualité supérieure pour réduire les coûts de chauffage.

L'ancien programme prévoyait une subvention représentant 10 pour cent de la valeur de la propriété et un prêt fédéral assorti d'un intérêt de huit pour cent.

Le nouveau régime stipule que les coopératives doivent emprunter l'argent du secteur privé et que le gouvernement fédéral verse une subvention pour abaisser le taux d'intérêt jusqu'à un pour cent sur un prêt représentant 90 pour cent du coût de la propriété.

Mais, d'ajouter M. Van Dyck, un nouveau règlement oblige les membres de la coopérative à payer un loyer équivalent à celui d'un logement semblable sur le marché ou un minimum équivalant à 25 pour cent de leur revenu, ce qui signifie que les subventions fédérales n'abaisseront que très rarement le taux d'intérêt à un pour cent.

Le déficit du Québec financé par les services de santé

— Claude Forget

QUEBEC (PC) — Le gouvernement péquiste fait financer son lourd déficit par les services de santé.

Voilà l'accusation formulée hier matin à l'Assemblée nationale par le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qui prenait la parole lors de la reprise du débat sur le budget du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

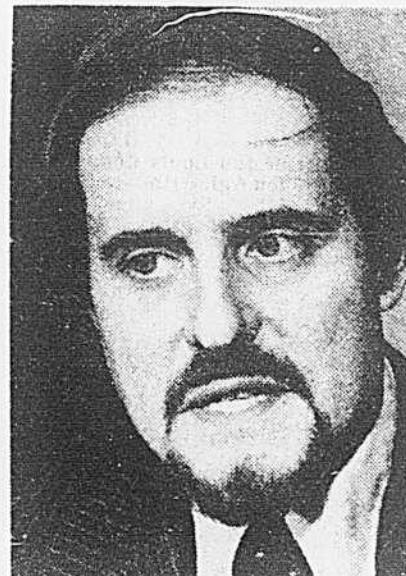
M. Forget, ancien ministre des Affaires sociales sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa, a affirmé qu'un blâme sévère doit être dirigé vers l'actuel ministre des Finances qui, selon lui, n'aurait jamais eu beaucoup de sympathie à l'égard du réseau des Affaires sociales.

Le député de Saint-Laurent a soutenu que le gouvernement a utilisé la «force brutale» dans la contrainte des budgets des établissements des affaires sociales notamment, dans le secteur hospitalier.

Unanimité

M. Forget n'a pas été sans observer que patrons et syndiqués, dans ses secteurs, autant la Fédération des Affaires sociales CSN que l'Association des hôpitaux reprochent unanimement au gouvernement d'avoir freiné les dépenses de l'État, sans contrepartie, au titre de la santé et des affaires sociales.

Enfin, le député qui a consacré tout son discours à cette question a conclu que l'action du gouverne-



M. Claude Forget

ment allait provoquer une «détérioration du climat» dans le secteur de la santé, un «affaiblissement» du réseau des affaires sociales et le départ des meilleurs éléments, de leurs expériences et de leurs expertises.

Un des orateurs suivants, M. Fernand Grenier, unioniste de Mégantic-Compton, a de son côté dénoncé «l'hypocrisie du gouvernement».

Limousines et voyages

M. Grenier, aux applaudissements nourris de ses collègues de l'Opposition, a rappelé qu'au

moment où ils étaient dans l'Opposition, les péquistes dénonçaient l'usage des limousines par les membres du gouvernement libéral de l'époque.

«Ils se scandalisaient, a-t-il dit, parce que les ministres avaient des téléphones dans leurs limousines. Maintenant, ils ont des télévisions.»

Après cette sortie, le député de Mégantic a accusé le gouvernement de mener par son budget, la vie dure à ceux qui au Québec ont la mission d'être des créateurs d'emplois.

La même accusation a été reprise par le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, qui a reproché aux péquistes sa «planification par la cave» en «ravalant tout le monde au même niveau en égoïsant ceux qui ont quelque chose».

Selon M. Samson, qui parle d'un déficit de \$20 milliards, le PQ est «socialiste».

Jacques Baril

Enfin, M. Jacques Baril, seul péquiste à intervenir en avant-midi, a félicité le ministre des Finances qui selon lui a fait preuve d'un souci de justice dans son budget.

Le député s'est réjoui de l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements, meubles et textiles, mesure qui, selon lui, sera propre à ranimer plusieurs industries traditionnelles dans sa propre circonscription, celle d'Artabaska.

M. Baril est celui qui s'est déjà fait valoir pour ses critiques vigoureuses dirigées contre la politique agricole de son propre gouvernement.

Le débat sur le budget devrait reprendre jeudi prochain et ce sera le chef de l'Opposition officielle, M. Gérard-D. Lévesque, qui aura dès lors la parole.

La mission sociale coûte \$4 milliards

QUEBEC (PC) — La mission sociale de l'État québécois: une entreprise qui bouffe annuellement 30 pour cent du Trésor public, soit quelque \$4 milliards.

Et cela, sans compter, les quelque \$50 millions versés au titre de l'Assurance maladie et les quatre millions au titre de la Régie des rentes du Québec.

A cette entreprise qu'est la mission sociale travaillent les 3,500 employés du ministère des Affaires sociales qui se partagent en salaire annuellement plus de \$14 millions et les 122,000 syndiqués du réseau des Affaires sociales, c'est-à-dire des établissements de santé et de services sociaux qui, eux, se partagent une masse salariale annuelle qui excède le milliard de dollars.

Le gros des effectifs de la mis-

sion se retrouve, bien sûr, au niveau des établissements régis par la loi 65, loi sur l'organisation des services de santé et des services sociaux.

Selon les derniers recensements, le Québec compte sur son territoire 70 centres locaux de services communautaires (CLSC), 155 centres hospitaliers publics à soins de courte durée et 172 à soins de longue durée.

Outre cela, il faut compter 5 hôpitaux privés qui dispensent des soins de courte durée et 37 qui offrent des soins prolongés.

Enfin, le réseau des affaires sociales regroupe 14 centres de services sociaux (CSS), 392 garderies publiques et maternelles, 392 centres d'accueil publics et 257 privés et 32 départements de santé communautaire.

**Si
votre cave
est pleine
d'objets
dont vous
ne vous
servez
plus...**

**Les petites
annonces**

285-7111

Autres arrestations à la Commonwealth

par Paul ROY

Même si c'est dans la plus grande discrétion que se poursuit la médiation spéciale dans le conflit à la Commonwealth Plywood, des incidents survenant aux abords de l'usine de Sainte-Thérèse viennent presque quotidiennement rappeler l'ampleur de ce conflit de travail dont le début remonte à septembre dernier.

Ainsi, tôt hier matin, la Sûreté de Sainte-Thérèse effectuait deux nouvelles arrestations sur la ligne de piquetage dressée devant l'usine. MM. Marc Théoret et Jacques Thuot ont été accusés de possession d'armes offensives (des roches, selon les policiers) et ils ont été remis en liberté sous condition avant de comparaître prochainement en cour de Saint-Jérôme.

Hier matin également, au même Palais de justice de Saint-Jérôme, une vingtaine des quelque 85 personnes arrêtées devant la Commonwealth Plywood le 19 avril dernier voyaient la date de leur enquête préliminaire remise au 7 juin. La série d'enquête préliminaires devait débuter le 10 courant mais le juge Gérard Girouard l'a reportée pour la deuxième fois hier, invoquant l'état de santé d'un policier-témoin.

Ces 85 personnes sont pour leur part accusées de possession d'armes (leurs pancartes) ainsi que d'avoir participé à une émeute. Ces deux accusations les rendent passibles de peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 12 ans.

Ils ont constitué un comité de défense qui doit se réunir demain soir, à Montréal, pour jeter les bases d'un programme d'action en vue, d'une part, d'assurer leur défense, mais aussi de solliciter des appuis à leur cause et de faire connaître leur version de ce qui s'est passé le 19 avril à Sainte-Thérèse.

Selon un porte-parole du groupe, vers les 6 heures ce matin-là, comme tous les matins d'ailleurs, de 150 à 200 piqueteurs s'étaient rassemblés devant la Commonwealth Plywood, et une demi-heure plus tard, ils auraient été «attaqués furieusement» par une quinzaine de policiers casqués et armés de matraques de la Sûreté de Sainte-Thérèse. Selon le porte-parole du groupe, pendant qu'ils étaient matraqués d'un côté, les manifestants étaient arrosés de l'autre par les «fiers-à-bras» de la Commonwealth. Ce n'est toutefois que deux heures plus tard, vers 8 h 30, que la Sûreté du Québec est intervenue pour arrêter les manifestants qui étaient restés sur place.

La Sûreté de Sainte-Thérèse prétend pour sa part que ce sont les piqueteurs qui ont attaqué les premiers et le comité de défense déplore que ce soit cette version des faits qui ait été retenue par les media à l'époque.

Quoi qu'il en soit, des membres du comité ont commencé à faire signer une pétition exigeant le retrait de toutes les poursuites judiciaires, et déjà, plusieurs syndicats de la région ont fait connaître leur appui aux 85 accusés.

COLLEGE DU CONSERVATOIRE LASSALLE

COURS INTENSIFS DU SOIR

DIPLOME D'ETUDES COLLEGIALES
ANNEE SCOLAIRE 78-79

FRANCAIS
HISTOIRE
PHILOSOPHIE
COMMUNICATION

TEST D'ADMISSION
SAMEDI 10 JUIN 78

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
288-4140

3505 DUROCHER
MONTREAL H2X 2E7

PERMIS NO. 749569

Fixez un poteau **SOLIDEMENT** en quelques minutes



Utilisez POST SET pour installer vos poteaux de béton sans problème. Plus besoin de mélanger du béton. S'utilise sans problème. Et en toute propreté.

POST SET

VERSEZ QUELQUES ONCES DE MÉLANGE DE CIMENT CHAUD DANS LE POTEAU POST SET.

N. SE CHUTE 15 P. S. BLOQUE LE POTEAU DÉFINITIVEMENT.

Disponible chez:
Les magasins Rona
Les quincailleries Pro
Les magasins BMR
Les magasins Pascal
Les magasins Woolco
Ferremeries Charlevoix
Major & Major
A. Miron Inc.

Tous les magasins Lumberland
Les Entreprises Antenor Ltée
Goineau & Bouquet
Le Castor Bricolage
Daigle & Paul - Candiac
C. C. Nadeau, Lumber - Saint-Lambert
Brousseau Ltée - Chomedey
Lacroix - Boucherville

ZURICH

pour les voyageurs à grand rayon d'action

Air Canada assure une liaison quotidienne par gros porteur plein confort, entre Montréal et Zurich, en collaboration avec Swissair. De Zurich, près de 60 villes d'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique sont à votre portée grâce au réseau de correspondances pratiques. Ce sont des vols directs qui vous mèneront droit au but, que ce soit Casablanca ou Téhéran. Parlez-en à votre agent de voyage ou Air Canada.

On y va au bout du monde!

TEL-AVIV
PRAGUE
ZAGREB
BAHREÏN
ATHÈNES
BANGKOK
VIENNE
MILAN



EATON

«Où une aubaine en vaut le coût»

Des spéciaux de mai bien calculés pour équiper bébé au complet

Profitez des rabais substantiels pour bien aménager la petite chambre de bébé. Que ce soit pour préparer sa venue prochaine ou pour ajouter une pièce ou deux à son mobilier, vous trouverez ce qu'il vous faut à des prix très spéciaux.

Matelas pour bébé

Prix courant Eaton 47⁰⁰ **42⁹⁹**

Matelas «Bonnie Brae» fabriqué pour Eaton. Modèle à ressorts, recouvert de vinyle renforcé, traité au «Sanitized».

Lit de bébé

Prix courant Eaton 135⁰⁰ **99⁹⁹**

Modèle conforme à toutes les normes de sûreté du gouvernement. Fabrication en bois franc; base tubulaire à ressorts, réglable à 4 positions grâce aux crochets compris. Côté se baissant, à système de blocage de sûreté. Barres de dentition. Fini blanc non toxique, avec décalque à motif de cueillette de pommes sur le panneau de bout.

Pare-chocs pour lit de bébé

Prix courant Eaton 15⁰⁰ **8⁹⁹**

Pare-chocs protecteur fait de mousse de polyuréthane. Recouvrement à motif enfantin. Traité au «Sanitized» pour la protection de bébé.

Table de toilette à 2 tablettes

Prix courant Eaton 59⁰⁰ **46⁹⁹**

Dessus en vinyle rembourré de mousse blanche, avec courroie de sûreté. Baignoire blanche, porteserviettes pratique, 3 pochettes devant. Pieds en acier tubulaire chromé.

Chaise haute pratique

Prix courant Eaton 40⁰⁰ **31⁹⁹**

Cadre et pieds en acier tubulaire. Plateau large, siège en plastique rembourré de mousse. Courroie de sûreté; pose-pieds réglable.

Siège de bébé

Prix courant Eaton 11⁰⁰ **8⁹⁹**

Siège de bébé en vinyle lavable à imprimé colonial. Rembourrage en mousse de polyuréthane; côtés tubulaires; courroie de sûreté réglable.

Armoire-chiffonnier

Prix courant Eaton 150⁰⁰ **119⁹⁹**

Fabrication en bois franc. 4 tiroirs spacieux à guides centraux d'un côté, armoire de l'autre côté. Fini laminé à basse pression, se nettoyant avec un linge humide. Poignées des tiroirs en forme de pomme s'assortissant au motif du lit.

Venez ou téléphonez 842-9211
Eaton Centre-ville et ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval et Ste-Foy. (210).

